

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.-
Six mois . . . . . 5.-
Trois mois . . . . . 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1<sup>er</sup> Mai 1907. Columns include destination (e.g., Locle, Mortevin, Besançon) and arrival/departure times.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 10 pages.

Pharmacie d'office. — Dimanche 9 Juin. — Pharmacie Bech, Place du Marché, ouverte jusqu'à 9 h. heures du soir.

Pour fr. 5.-

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1907, franco dans toute la Suisse.

La Vie à Paris

Paris, 3 Juin.

L'affluence des visiteurs et l'arrogance des cochers. — Une promenade au Salon des artistes. — L'électisme de l'exposition. — Le paysage et son orientation. — Peintres suisses. — La sculpture se fait moderne. — Sculpteurs suisses. — A la décoration.

Sous un ciel qui varie d'aspect tous les jours, qui est tantôt morose, tantôt gai, l'affluence des visiteurs à Paris se fait toujours plus considérable. Les bons hôtels sont pleins et envoient du monde dans des maisons moins favorisées. Les provinciaux, très reconnaissables, forment une imposante fraction de cette bienheureuse invasion. Toutefois les véritables étrangers sont la majorité.

On en pronostique que la saison sera bonne pour les chemins de fer et les stations de montagne. Sitôt les grandes courses courues, les théâtres fermés, le mouvement parisien suspendu, les hôtels se videront et tout rentrera dans le calme jusqu'à la mi-septembre.

Il y a une ombre, c'est l'arrogance des cochers depuis quelque temps. Les plaintes sont générales. Ils imposent au client un prix fixe et exagéré, nonobstant le taximètre, et c'est à prendre ou à laisser. Quand le voyageur proteste trop vivement, le cocher s'en va chercher fortune ailleurs, car, bien entendu, il ne chargera pas sans empêcher d'avance la somme qu'il réclame sur un ton autoritaire.

J'ai parlé il y a quelques temps du Salon de la Nationale. J'ai à dire aussi quelque chose sur le Salon des Artistes, logé comme l'autre au Grand Palais et fermant ses portes comme l'autre le 30 de ce mois. Il est le plus ancien des Salons parisiens, il fut créé avant la première Révolution. Diderot y fit la critique, ses articles nous ont été conservés, on peut les lire dans les meilleures éditions de ses ouvrages. Diderot savait juger et surtout exprimer son jugement dans une langue adéquate à la matière. Nombre de ses théories n'ont plus cours, nombre de ses idées sont demeurées vraies et actuelles.

Près de cent cinquante ans ont passé là-dessus. Diderot n'avait pas cent tableaux à estimer; ils tenaient alors dans une ou deux salles du Louvre. Aujourd'hui, les Salons sont un effroi. Celui des Artistes a admis 2,500 peintres, 1000 sculpteurs; il y a en outre les aquarellistes, les pastellistes, les graveurs, les décorateurs et les architectes. Donc près de 5000 exposants, la plupart présentant deux ouvrages. Il faut avoir le diable au corps pour faire la revue de cette formidable exposition; qui serait deux ou trois fois plus grande s'il n'y avait un jury d'examen pour faire une sélection et repousser les envois insuffisants. Ce jury soulève beaucoup de colères, et il peut commettre des injustices. De grands artistes comme Delacroix, Courbet et bien d'autres, qui sont aujourd'hui l'honneur de la France, ont éprouvé ses rigueurs. Mais supprimez le jury, et le Salon sera un chaos; il ne faut pourtant pas en venir là.

J'ai indiqué les ouvrages suisses figurant au Salon de la Nationale; j'en signalerai aussi dans le Salon des Artistes. Tout d'abord quelques remarques générales. Si le Salon de la Nationale, comme je l'ai dit, est distingué et un peu uniforme dans sa distinction, le Salon des Artistes est un rendez-vous électif, où on rencontre toutes les tendances, même d'assez hardies, comme le tachisme

et le pointillisme. Cependant l'observateur ne tarde pas à remarquer que la plupart des peintres font de la fabrication avec beaucoup de talent et de métier, d'après des formules plus ou moins à eux, plus ou moins empruntées à des maîtres. On peint avec rapidité, on produit en quantité, on vise à gagner beaucoup d'argent. Les toiles des faiseurs vous lassent bien vite.

A côté d'eux il y a une élite qui recherche l'originalité. Cette année, c'est dans le paysage que cette recherche est le plus sensible, dans le paysage animé surtout. On sait de reste que l'école paysagiste française est la première de l'Europe; elle sait se renouveler, parfois en s'inspirant à l'étranger, c'est ainsi que l'école anglaise lui a été très utile. Malheureusement, on n'est plus épris de couleurs claires comme il y a quelques années, alors que l'impressionnisme triomphait. Les tableaux ont généralement une tonalité assombrie. Par contre, nous voyons un retour vers le réalisme vrai, mais un réalisme qui ne sacrifie pas une belle composition à la vision brutale de la nature; s'il y a quelque chose à ajouter sur la toile, que le peintre voit dans son imagination et non dans le modèle sous les yeux, il l'ajoute, mais ce complément aura été aussi pris quelque part dans la nature et ne sera pas factice. C'est ce qu'on appelle composer, et c'est ce qui est remis en honneur aujourd'hui.

Plusieurs paysages exposés sont d'une grande beauté et seront peut-être sacrés plus tard comme chefs-d'œuvre.

Je rappelle que la médaille d'honneur a été attribuée à un paysagiste, le célèbre peintre Henri Martin, qui peint par petites touches et qui est loin d'être un académicien.

Je n'ai pas vu plus d'une demi-douzaine de peintres suisses, qui se tiennent tous, cette année, à l'arrière-plan. Aucun d'eux ne fait sensation. Voici d'abord les Girardet, Eugène, Jules et Paul, Eugène Girardet est mort dernièrement comme vous l'avez annoncé, et pendant quelques jours, un crêpe a endeuillé l'unique toile de cet artiste: une scène hippique dans un manège de Paris; mais c'est avec des paysages algériens qu'il avait créé autrefois sa renommée.

De M. Edouard Mentha une petite scène de genre qui ne fait pas oublier ses précédents envois; de M. Palézieux une marine pleine d'embruns, et de M. Muller-Ory un portrait de femme du monde qui se distingue de tant d'autres portraits analogues par la sobriété de la touche et la sincérité du rendu.

Voici la sculpture. Son niveau, ce qui est remarquable cette année, est supérieur à celui de la peinture. On y est plus consciencieux. Il y a, toutes proportions gardées, plus d'originalité qu'ailleurs. Là aussi c'est le retour vers le réalisme et la vie contemporaine. A côté de quelques grands monuments, qui sont imposants mais froids, à côté d'une foule de bustes-portraits, qui n'intéressent que les personnes représentées, il est une série d'ouvrages copiés autour de nous: un laboureur sur sa charrue, un faucheur à l'ouvrage, une dame emmitoufflée qui affronte le froid, etc. Choses bien réalisées, bien intéressantes, ayant leur vie, leur signification, leur charme. C'est une nouvelle orientation d'une partie des sculpteurs français, surtout des jeunes.

L'académisme a toujours de nombreux représentants, et le nu est loin d'être rare au Salon des Artistes français. Trois sculpteurs suisses de talent y ont sacrifié, MM. Pasche, Binder et Péter, qui tous exposent des groupes de valeur. Dans la figurine, qui commence à envahir, j'ai rencontré les signatures de MM. Charles Reymond et Waldmann sur des ouvrages destinés à l'étagère. Les sculpteurs de médailles ne manquent jamais au rendez-vous: pour la Suisse voir: Mmes Fulpuz et Roch, et MM. Musper et Kaufmann; la plupart des effigies gravées par eux rappellent les traits de personnalités de votre pays.

Les arts décoratifs occupent une place importante et la Suisse est représentée par votre compatriote M. Paul Brandt, qui n'est plus un nouveau venu. Son rapport consiste en bijoux artistement ciselés et en fond de boîtes de montres ouvragés avec talent. Cette section

est assez incomplète, on n'y voit guère que le bijou, le bibelot et des objets de parure. La grande décoration utilitaire est pour ainsi dire absente. Il faut l'aller voir dans l'exposition à la fois permanente et rotative des arts décoratifs qui est dans une aile du Louvre, mais qui n'est accessible qu'aux exposants français, et en ce qui concerne l'étranger, qu'à des collections rétrospectives.

C. R. P.

LA FEMME-DÉPUTÉ

Le triomphe de la laideur féminine

M. Ludovic Naudeau, correspondant du «Journal» en Russie, a assisté à l'ouverture du parlement finlandais, le seul où siègent, on le sait, plusieurs députés en jupon. M. Naudeau n'est pas galant à l'égard de ces dames.

«Vraiment, dit-il, si cet article portait un titre résumant bien le caractère essentiel des choses qu'il relate, j'aurais dû choisir ces mots: «Le triomphe de la laideur féminine». Il est remarquable que pas un seul visage simplement avenant ne sourit parmi ces dix-neuf politiciennes.

Ce n'est point manquer de galanterie que de l'écrire, car Mmes les députées le savent, et non seulement elles le savent, mais elles en sont fières; elles le proclament; elles portent l'irrégularité de leurs traits comme un programme; elles mettent leur amour-propre à se montrer racornies et bisornues.

Les députées sont venues au Landtag pour délibérer, non pour séduire. Et cela se voit. Deux d'entre elles, deux des plus réputées, ressemblent, d'un peu loin, à des lutteurs de poids lourd, et qui auraient renoncé à leur art pour cause d'obésité excessive; elles ont des bras de débardeurs, toutes sortes d'adiposités et gibbosités et une tignasse inculte coupée net au ras de la nuque et encadrant mal une physionomie de vieux sénateur qui se souviendrait d'avoir été marchand de bœufs. Figures fortes, figures hommages, où n'erre même à la dérober, le moindre souvenir d'une grâce féminine. Et qui décria les nez «en pied de marmite» chevauchés par de calamiteux borgnes, et les mentons crochus, les bouches édentées où n'apparaissent plus, au coin d'un redoutable sourire, que quelques vieux chicots ctronelés, et les visages coupés ou jaunâtres, les physionomies en «coin de rue», et les petits yeux véronés ou pers, laissant filtrer un regard réfrigérant comme un courant d'air? Effrayante collection de matrones excellentes et de respectables viragos. Les unes sont grasses, et alors leur embonpoint fait redouter un éclatement prochain: on n'a jamais vu de telles poitrines reposer sur de tels ventres; les autres sont maigres, et leur maigreur a quelque chose de funèbre qui nous fait frissonner et suggère à notre imagination les affres des agonies, des derniers soupirs et des finales obsèques.

Noble dédain de toute esthétique

L'accoutrement de Mmes les députées trahit, comme leur personne, un noble dédain de tout ce qui est esthétique, de tout ce qui pourrait être pris pour une parure, pour un essai d'enjolivement, et qui pourrait éveiller des pensées aimables. Point de grâce! C'est un système. Aussi portent-elles, les unes, des corsages austèrement noirs et que n'égaie nulle colletterie, que n'éclaire nulle dentelle, nulle lingerie; les autres, de rudimentaires caracos dont je ne veux point médire, mais qui sont des caracos. Point de frisettes, point de frisons, point de frisures, point de chignons lustrés, point de coques, point de bagideaux, point de volutes: se bien coiffer, ce serait encore se parer, et les députées ont posé en principe qu'elles ne se pareraient point. Aussi leur chevelure montre-t-elle tantôt une rigidité rébarbative, tantôt un beau désordre qui n'est pas un effet de l'art. A tout bien considérer, les visages de Mmes les députées sont des visages d'hommes rasés.

J'ai eu l'honneur de m'entretenir personnellement avec quelques-unes des députées.

Sans aucun doute, ce sont toutes des femmes sincères, honnêtes, pleines de bonnes intentions et de bonnes volontés, des zélatrices convaincues de l'excellence de leur doctrine, qui, vous le devinez, ne diffèrent en rien du programme féministe tel que nous le connaissons en France. Mmes les députées sont sans contredit des femmes estimables, admirables, pleines de toutes les vertus, prêtes à tous les sacrifices; elles veulent le bonheur de l'humanité; elles sont riches d'idéal; elles croient à la justice, au progrès indéfini et indéfectible; elles ont de la loyauté. L'austérité qu'elles s'imposent ne devrait que les relever davantage encore à nos yeux et la beauté de leur âme m'inspire un profond respect.

Mais un sentiment d'amertume nous vient quand nous nous demandons s'il faut que la femme sage, celle qui a un cerveau et qui pense, doive nécessairement être sans beauté, sans charme et sans grâce. La discipline qu'elle impose à sa raison et à ses sens doit-elle la doubler d'une autre discipline: celle de la laideur indispensable et fondamentale?

Pour qu'elle ait de la noblesse, de la vertu, de la loyauté ou de la science, est-il donc obligatoire qu'elle cesse d'être une femme; faut-il qu'elle devienne une créature insensée où nul regard amoureux ne saurait jamais s'arrêter?

Si ce doit être là la femme de l'avenir, celle que nous donnera le féminisme, «Périsse le féminisme plutôt que la féminité!» s'écrie en terminant Ludovic Naudeau. D'accord, entièrement d'accord!

De l'influence du vin sur le caractère

Dans les «Annales Politiques et Littéraires» de cette semaine, à propos des démonstrations des viticulteurs du Midi, le Bonhomme Chrysale évoque des souvenirs d'enfance et étudie la question du vin. Nous en détachons le passage suivant:

C'est une question qui a soulevé maintes controverses, de savoir l'influence exercée par l'alimentation et la boisson sur le caractère et le tempérament des races humaines. Les Latins ne ressemblent point aux Anglo-Saxons. Ceux-ci s'abreuvent de bière; ceux-là s'abreuvent du jus de la treille. Les uns sont vifs, généreux, capricieux, affligés d'un humeur bouillante et d'une inquiétude qui les rendent difficiles à gouverner; les autres sont pesants, réfléchis, capables d'une énergie plus patiente et plus robuste, moins prompts à s'embarquer dans les aventures et mieux armés pour les pousser jusqu'au bout.

N'y a-t-il pas une secrète corrélation entre le cerveau de ces hommes et leur estomac? L'action du houblon ou de la vigne ne se fait-elle pas sentir sur la suite des générations, au double point de vue physiologique et psychologique? Sans quitter la France, même, ne voyons-nous pas ses habitants différer entre eux, selon que l'on passe de l'est à l'ouest du nord au sud? Les Normands et les Bretons sont en perpétuelle défiance à l'égard des étrangers, et l'on se demande si le cidre, cet aigre et froid breuvage, ne leur communique pas son acidité. Au contraire, voyagez en Provence, en Gascogne, dans les vallées bienheureuses où le pampre verdoie et où le vin coule à flots: la joie y est répandue, l'hospitalité facile, les visages avenants, les langues agiles. C'est Molière qui l'a dit:

«Il y a dans le vin et le pain mêlés ensemble une vertu singulière qui force à parler.»

Où!... La putée septembrale est bienfaisante, à condition qu'on en use modérément. Et, vous avouerez-je mon souci? Nous ne l'aimons pas assez. Le paysan et l'ouvrier lui ont gardé une traditionnelle affection. Mais dans la bourgeoisie et dans les milieux intellectuels, on boude le vin, on le dédaigne. Neuf fois sur dix, vous vous trouvez à table auprès d'une femme du monde qui vous déclare, avec des mines dégoûtées, qu'elle ne boit que de l'eau.

# BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2802.  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 8 Juin 1907.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur:

Es.	ours
France	Chèque Paris 110.03 1/2
	Court et petits effets longs 100.03 1/2
	3 mois accept. françaises 100.03 1/2
	3 mois minimum 3000 fr. 100.03 1/2
Andes	Chèque 25.14 1/2
	Court et petits effets longs 25.14 1/2
	3 mois accept. anglaises 25.14 1/2
	3 mois minimum L. 100 25.14 1/2
Allemagne	Chèque Berlin, Francfort 123.90
	Court et petits effets longs 123.90
	3 mois accept. allemands 123.90
	3 mois minimum M. 3000 123.90
Italie	Chèque Gènes, Milan, Turin 99.90
	Court et petits effets longs 99.90
	3 mois, 4 chiffres 99.90
	3 mois, 4 chiffres 100.10
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers 99.65
	3 à 3 mois, trait. acc. 3000 fr. 99.65
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch. 99.65
Amsterdam	Chèque et court 208.05
	3 à 3 mois, trait. acc. Fl. 3000 208.05
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch. 208.05
Madrid	Chèque et court 104.30
	3 à 3 mois, 4 chiffres 104.30
Vienna	Chèque 104.30
	3 à 3 mois, 4 chiffres 104.30
New-York	Chèque 6.15
SWISS	Jusqu'à 4 mois 6.15
Billets de banque français	
	allemands 100.—
	russe 123.87 1/2
	anglais 2.63
	autrichiens 104.30
	italiens 26.12
	espagnols 59.85
	100.—
Napoleons d'or	
	Souverains anglais 25.08
	200.—
	24.57 1/2

## Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques, le mercredi 12 Juin 1907, dès 10 heures du matin, à la Halle :

Etouffes de laine pour robes, Jupons, Indiennes de robes, Veloutines pour tailles et blouses, Etouffes de meubles pour rideaux et lambrequins, Couvert, Tapis de lit, Confections pour hommes, et autres articles dont le détail serait trop long.

La vente se fera au comptant.

Le Greffier de Paix,  
G. Henrioud.

10528-3

## AUX PROPRIÉTAIRES

Qui serait d'accord de faire des transformations dans sa maison pour y installer un grand magasin de meubles. Long bail. — S'adresser à la maison d'ameublements Jacques Meyer, rue Léopold-Robert 68. 10438-2

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE ED. SCHNEIDER

4, — RUE du SOLEIL — 4.  
Grand choix de  
**Lapins et Cabris frais.**  
Excellentes **TRIPES** cuites, à 65 c. le 1/2 kilo.  
**SAUCISSE au FOIE**, bien conditionnée, à 60 c. le demi-kilo.  
**JAMBON fumé**, premier choix.  
**GRAISSE de BŒUF**, à 50 c. le 1/2 kilo.  
10463-10 Se recommande.

# DIMANCHE 9 JUIN 1907

## AUX ALLEES DE COLOMBIER

### I<sup>re</sup> FÊTE

## Musiques Militaires du Canton de Neuchâtel

- 9 1/2 h. Réception aux Allées et Collation. V 686 N
- 12 1/2 h. Rendez-vous des quatre corps de musique devant l'Hôtel du Cheval-Blanc et départ du cortège pour la place de fête.
- 1 h. Ouverture de la fête et concert donné par les musiques militaires de Neuchâtel, du Locle, de La Chaux-de-Fonds (Les Armes-Réunies) et de Colombier. Morceau d'ensemble.
- 5 h. Tirage de la Tombola et distribution des lots. 10418-1
- 7 h. Clôture de la fête.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée de 8 jours.

## Café - Restaurant DESIRÉ DOMBALD

Le soussigné annonce à ses nombreux amis et au public en général, qu'il a repris le Café,  
**rue de la Charrière 73**  
tenu anciennement par M. Studler-Weber. 10522-1

Il espère, par un service soigné et des marchandises de 1<sup>re</sup> qualité, mériter la confiance qu'il sollicite.

**Tous les samedis : TRIPES**  
Belle salle pour familles et Sociétés. — Salle de Billard. — Jeu de boules  
TELEPHONE Jeu de Gaïac. — Jardin ombragé. TELEPHONE

Se recommande, Désiré Dombald, rue de la Charrière 73.

## Compagnie d'Assurances Générales

### contre l'incendie

#### A PARIS

FONDÉE EN 1819 FONDÉE EN 1819  
Autorisée par le Conseil Fédéral Suisse.  
Représentant à La Chaux-de-Fonds : **M. Louis Lèubá**  
12, Rue Jaquet-Droz, 12 10001-6

## Nouveaux BAINS de l'Etoile

**WORBEN** près Lyss  
Altitude 575 mètres Canton de Fribourg

Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur : station de chemin de fer. — Prix de pension : chambre, vin et service compris, fr. 5 et 5.50 par jour, suivant chambre. 9001-29 Charles DE VEVEY, propriétaire.

## Grand Hôtel-Pension des Bains CHEYRES

Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur : station de chemin de fer. — Prix de pension : chambre, vin et service compris, fr. 5 et 5.50 par jour, suivant chambre. 9001-29 Charles DE VEVEY, propriétaire.

## EXCURSIONNISTES

**M. Marcel Jeanmonod**  
"L'Ami de la Nature"  
Herboriste-Jardinier  
Se recommande comme GUIDE pour excursions dans n'importe quelle direction du Jura. Se charge des transports de vivres. 10563-3

## Pension Villa Carmen NEUVEVILLE

Se recommande spécialement pour convalescents. Soins entendus par garde-malade expérimentée. Bonne cuisine. Cure de raisins en automne. Massages. Prix de pension très modérés. 5746-1  
Références: Directeur Dr Sourbeck, Berne. Dr Stauffer, Neuchâtel, Dr Gros, Neuveville, etc. — Téléphone.

## TONNELLERIE

A remettre, un atelier de tonnellerie très bien achalandé. — S'adresser à Mme veuve Maire, rue Fritz-Courvoisier 36. 10535-2  
A la même adresse, à vendre un camion à ressort, en très bon état de conservation.

## FERME

A vendre ou à louer, à La Ferrière, pour le 23 avril 1908, la belle ferme dite "Le Cerisier", d'une contenance de 24 hectares, savoir 13 1/2 hectares en prés et champs d'un seul tenant, 10 1/2 hectares en pâturages et forêts avec bois exploitable environ 600 m<sup>2</sup>. 10263-3  
Ce domaine situé à proximité de la route cantonale et de la Gare du Saignelégier-Chaux-de-Fonds est d'une exploitation très facile.  
Adressez les offres à M. A. Marchand-Mathey, rue du Progrès 45, La Chaux-de-Fonds. 10263-2

## A LOUER

Pour le 31 octobre 1907, un magasin de cigares avec logement, cuisine et dépendances, situé au centre de la ville et près de la place du Marché. Pas de reprise.  
Un logement de 3 chambres, cuisine et grandes dépendances.  
Une boucherie avec logement 3 ou 4 chambres, cuisine et dépendances, pour cause de santé, dans un grand village industriel du canton. Outillage et matériel complets sont à vendre.  
S'adresser par lettre, aux initiales G. G. 9916, au bureau de L'IMPARTIAL. 9916-3\*

## HOTEL

Pour cause de décès, à vendre ou à remettre au plus vite, un petit hôtel, situé au Locle, près de la Gare, remis entièrement à neuf; comprenant: restaurant, salle à manger et logement au 1<sup>er</sup>, ainsi que 10 chambres pour voyageurs. Reprise en mobilier environ fr. 5,000. Affaire avantageuse pour personne sérieuse et capable connaissant l'allemand et le français. — S'adresser Brasserie de la Comète, Ulrich frères, La Chaux-de-Fonds. H-5162-C 10022-1

## Société de Tir L'Helvétie



Dimanche 9 Juin 1907  
de 7 à 11 heures du matin  
Premier  
**TIR obligatoire**  
au Stand des Armes-Réunies.

Le second tir aura lieu le Dimanche 7 Juillet 1907, après midi.  
Les militaires ne faisant pas partie de Sociétés sont invités à se présenter.  
10590-1 Le Comité.

## Société de Tir militaire Le Progrès



Chaux-de-Fonds.  
DIMANCHE 9 JUIN 1907  
dès 1 heure après midi,  
PREMIER  
**TIR militaire obligatoire**  
et facultatif  
au Stand des Armes-Réunies.

Prépare d'apporter les Livrets de service et de tir.  
Invitation cordiale à tous.  
10443-1 Le Comité.

## D<sup>r</sup> Brehm

Méd. Pract.  
Bains de lumière, bains électriques, massage électrique, etc., employés dans les maladies rhumatismales, du système nerveux, de la peau, etc.  
Consultations de 1 à 3 heures.  
Pour traitement spécial, consultations sur rendez-vous. 10293-8  
Visites à domicile.

## Massage magnétique

J'informe tous les malades et infirmes qui voudraient bien m'honorer de leur confiance, que je reçois tous les jours, de midi à 1 1/2 heures et le soir depuis 6 1/2 h., le dimanche jusqu'à midi. — **Diplôme américain.** 10169-4  
**Albert DUBOIS à PÉRY**  
sur Reuchenette.

## A LOUER

pour époque à convenir:  
Puits 27, 2 pignons de 2 chambres.  
INDUSTRIE 19, 3<sup>me</sup> étage, 3 pièces, corridor avec alcôve, cuisine, dépendances.  
INDUSTRIE 21, 1<sup>er</sup> étage, 1 chambre, cuisine avec alcôve, dépendances.  
INDUSTRIE 21, Plainpied, 2 chambres, corridor, cuisine, dépendances.  
Pour le 31 Octobre 1907:  
INDUSTRIE 19, 2<sup>me</sup> étage, 3 pièces, corridor avec alcôve, cuisine, dépendances. 10297-4  
S'adresser à M. Ducommun-Roulet, Les Arbres.

# L'Enfant de la Mort

PAR LOUIS ULBACH

Il fallut bien que Liomér se rendît à l'évidence et portât le témoignage qu'on lui demandait. Il convenait de la beauté de l'enfant, approuvait les baisers, les enviait et mettait les siens à la même place, sur le visage du petit Paul, qui s'impatientsait de tant d'idolâtrie.

— A ce soir ! dit madame Bournel, quand l'heure de la promenade fut écoulée.

Liomér répondit : A ce soir ! sans hésiter, sans se souvenir même que toute la nuit, il n'était juré de partir.

Elisabeth, ce soir-là, ne s'approcha pas du tapis vert. Liomér dont la faiblesse avait besoin de s'affermir, pour s'augmenter, lui demanda si elle était guérie.

— Non, mais c'est le colonel qui court aujourd'hui la chance ! répliqua-t-elle en souriant.

Liomér ne rencontra pas M. de Landéroune ; fut flatté du sacrifice qu'Elisabeth lui avait fait pour toute une soirée ; ne mit la conversation sur aucun sujet qui pût déranger cette harmonie du dialogue, resta très tard dans la compagnie de madame Bournel, et rentra chez lui dans un somnambulisme qui menaçait toutes ses émotions, en lui laissant seulement la conscience de marcher, de parler, de sourire, de répondre aux amabilités de ses hôtes.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. M. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Je ne sais, si en rentrant, Liomér nota sur son cahier les impressions de la nuit précédente et de la journée.

Il est probable qu'il n'écrivit rien. Il se détournait de lui-même. Il ne voulait pas s'analyser. Il suivait la pente, il s'abandonnait à l'épreuve.

Après tout, si elle devait l'aimer, un jour, bientôt, n'aurait-il pas à s'applaudir de sa faiblesse ? Ne l'amènerait-elle pas plus sûrement à cette vie correcte, paisible, morale, dont elle voulait être l'initiateur, et si elle ne devait jamais l'aimer, ne parviendrait-il pas à dompter cette passion sans issue, qui n'aurait plus l'excitant, le prétexte d'un malentendu ?

Il se dit cela, le premier jour ; mais il prit en deux jours l'habitude de ne plus rien se dire, et ses hôtes discrets, visiblement intéressés au spectacle qu'il leur donnait, furent persuadés qu'il n'avait accepté l'invitation de son jeune confrère que pour avoir un prétexte de venir à Bade et d'y trouver cette belle Parisienne qu'il épouserait sans doute, la saison finie.

Je raconte une défection de la volonté, sans laquelle il n'y a pas au monde un amour puissant et vrai. Mais, qu'on se rassure, les caractères comme celui de Liomér, soumis aux lois universelles et banales, se retrouvent toujours, sinon pour se guérir, au moins pour constater le mal et le juger.

Le soir où madame Bournel, prenant à la lettre un encouragement qui n'était qu'une épreuve, s'assit devant le tapis vert et recommença à jouer, Liomér fut mordu au cœur par une colère qu'il ne pouvait plus tromper. Il se répéta ce qu'il s'était dit, dans sa nuit d'insomnie, qu'il était lâche, et, avec une amertume profonde, il voulut voir jusqu'où il descendrait dans la patience et dans l'abandon de lui-même.

Une vie honteuse commença désormais pour lui. Il devint un de ces hommes qu'on rencontre dans tous les carrefours de la vie éga-

gante, mendiant sans espoir, qui ont de l'honneur, du talent, quelquefois du génie et qui se font publiquement les esclaves platoniques d'une coquette ou d'une indifférente.

On se demande comment ils ne voient pas leur abaissement ; comment ils peuvent subir cette tyrannie d'un être qui les avilit sans les aimer. Mais ils étonneraient bien davantage encore les badauds et les pontifes de la morale, qui regardent les passions comme un regard de la fauvette dans une ménagerie de loin et à l'abri des morsures, s'ils avouaient qu'ils ont des colères d'Alceste au dedans d'eux-mêmes, des tempêtes apaisées par l'éventail de Célimène ; qu'ils se méprisent tous les premiers, et plus qu'on ne les méprise, et pourtant, qu'au fond du cœur ils s'applaudissent de subir ce mépris des autres et d'eux-mêmes, comme le martyr de leur foi dans l'amour de l'amour.

Au bout de huit jours, Liomér accompagna madame Bournel dans les salons de jeu. Il lui arriva de s'asseoir à côté d'elle, et par condescendance de devenir son associé.

Une fois, de propos délibéré, il voulut goûter à cette ivresse dont il était jaloux. Il joua gros jeu ; il perdit ; et reçut, pour son sang-froid, pour sa belle façon de pointer et de perdre, un encouragement si enthousiaste de madame Bournel, qu'un mouvement de dégoût faillit le guérir. Le plus vif éclair de sympathie qu'il eût reçu des yeux noirs d'Elisabeth lui était acquis par sa complicité dans cette folie du jeu.

Ce spasme de conscience fut suivi d'une rechute. Il y a dans toutes les passions humaines, ainsi que dans toutes les maladies, une période qu'il est bien difficile d'entraver. On dirait que le mal a des droits à un épaulement complet, avant d'être attaqué. Il ne cède, que quand tout lui a été cédé.

Liomér ne joua plus, mais continua ses stations dans la salle de jeu. Il contemplait madame Bournel et ne pouvait se rassasier de l'admirer dans sa froideur orgueilleuse

devant le destin. Quand elle se levait, après avoir gagné ou perdu, il l'emmenait et, dans une promenade de deux heures, la nuit, il trouvait une volupté réelle et malsaine à savourer les gaietés raquenses, les ironies superbes de cette joueuse dépitée ou exaltée qui se dédommageait dans la tête-à-tête de son sang-froid affecté devant le public, et qui se révélait tout à tour spirituelle, tendre, ardente, amusante ou farouche, mais toujours atrayante et extraordinaire, selon que la rouge ou la noire l'avait favorisée ou déçue.

Les heures que le docteur passait dans la famille de son jeune ami formaient un contraste plutôt nuisible que salutaire. Il lui était si facile d'être honteux de lui dans ce milieu calme et décent, qu'il satisfaisait ainsi son instinct honnête et la probité de son amour, sans sacrifices. Il se retrempe dans un repentir commode qui lui permettait de retourner ensuite plus librement à son vice.

Cette vie déplorable, dont le ferme était vaguement fixé dans l'imagination éblouie du docteur à la clôture de la saison de Bade, ne modifiait en aucune façon l'attitude d'Elisabeth à son égard.

Les confidences qu'elle lui avait faites, le premier soir de leur rencontre, ne s'étaient pas renouvelées. Elle ne songeait plus à lui parler d'autre chose que des menus incidents de leur existence factice, et lui n'osait pas l'interroger. Elle se montrait toujours ravie de le voir près d'elle. Mais si l'habitude augmentait la familiarité, il ne paraissait pas que l'amitié fit aucun progrès pour se transformer en amour.

Un observateur impartial eût remarqué au contraire qu'en s'accoutumant à cette compagnie discrète, guérie du pédantisme d'autrefois, Elisabeth perdait de jour en jour l'estime craintive qu'elle avait longtemps ressentie pour le caractère de Liomér.

(4. suivre.)

## Un capitaine tripoliteain se fait sauter avec sa cargaison

### SOIXANTE-TREIZE VICTIMES

L'émotion causée à Tunis et sur toute la côte tunisienne par la sauvage décision d'un capitaine tripoliteain, qui se fit sauter avec son navire, n'est pas encore calmée. Voici de nouveaux détails sur cet événement sensationnel, dont nous parlions hier brièvement.

Le navire était une grande sakolève appartenant au Rais Chedrif Ben Mohbah, de Tripoli. Ce navire venait du Pirée avec 600 barils de poudre et de nombreux colis renfermant des armes de guerre pour la contre-bande tripoliteaine.

Lundi et mardi il essaya de débarquer sur la côte tripoliteaine, mais surveillé par le vapeur garde-côte turc, il ne put pas réussir. Alors il prit le large, gagna les eaux tunisienne où sa présence fut aussitôt signalée à Si Choucha, chef du poste de la douane tunisienne sur la frontière. Choucha informa télégraphiquement les chefs des bureaux des affaires indigènes de Zarzis et de Ben-Gardane, puis il réquisitionna une trentaine de canots, équipa une centaine d'hommes, dont quatre spahis d'Oudjad, et les envoya à la chasse de la sakolève.

Mercredi matin, vers six heures, la flottille rejoignit la sakolève au large d'El-Kelef, point situé entre Bibans et la frontière tripoliteaine. La flottille entoura le navire et les spahis sommèrent le capitaine de se rendre.

### Le geste de Jean-Bart

Mofta el Matari répondit: « Mon bateau est chargé de poudre; vous ne pouvez rien contre moi. Vos vies sont entre mes mains ».

Parlant ainsi, il promenait une mèche allumée sur une dizaine de barils de poudre placés au pied du grand mât de son bateau.

Le capitaine ajouta: « Si Choucha veut me parler, qu'il vienne seul à bord; mais, à la première menace, je vous fais tous sauter ».

Choucha, pensant que ces paroles n'étaient proférées que par bravade, encouragea les pêcheurs à monter à l'abordage de la sakolève. Tous accostèrent. Pendant ce temps, Mofia balançait toujours sa mèche.

Lorsqu'il vit les marins tunisiens arriver sur son pont, il cria d'une voix terrible: « Vous l'avez voulu! » et il lança la mèche allumée dans la cale; puis il se croisa les bras.

Presque aussitôt une explosion formidable retentit. La sakolève et les petits bateaux furent projetés en l'air en morceaux et retombèrent dans un tourbillon d'eau.

### Un terrible spectacle

Sur la rive, de nombreux indigènes suivaient des yeux la prise importante qui se préparait, mais ils reculèrent bientôt épouvantés.

L'explosion produisit une commotion formidable. Une lame énorme formant macarèt balaya le rivage, entraînant une dizaine de spectateurs, dont six furent noyés.

Les lames suivantes commencèrent à apporter des cadavres, des débris humains, des morceaux de la sakolève et des autres barques. On a pu compter 49 morts parmi les Baharias ou marins tunisiens. Trois spahis sont parmi les morts. Vingt blessés ont été recueillis, presque tous grièvement atteints, et paraissent devoir succomber. La commotion a été ressentie à Sfax, même jusqu'à Mahdia, sur le littoral tunisien.

Des nouvelles de source officielle évalueraient à 73 le chiffre des morts du côté tunisien. On ignore le chiffre exact de l'équipage de la sakolève. Il devait comporter une dizaine d'hommes. A Sfax, l'impression est grande, car la plupart des armateurs qui avaient équipé pour la pêche des éponges les bateaux des marins Akarah, étaient de Sfax.

### Y a-t-il un mystère?

On raconte qu'il y avait à bord de la sakolève, un personnage mystérieux, qui commandait d'une façon occulte, exerçant une influence étrange sur le capitaine Mofia.

En ce pays, les légendes se créent vite, et cependant, il faut remarquer que l'acte sauvage de celui-ci ne répond pas à la mentalité musulmane. Il aurait pu se défendre, mé-

me violemment, avec ses armes, mais le fatalisme le poussait plutôt à se rendre ensuite quand il aurait vu toute résistance inutile.

## Nouvelles étrangères

### FRANCE

#### Les obstinés.

Une Compagnie de chemins de fer vient d'être victime d'une originale mésaventure.

Un financier prit dans une gare de Paris un billet pour un point quelconque. Pour une cause ou pour une autre, il manqua son train. Il dut attendre le suivant qui partait deux heures après.

Il employa ses loisirs à consulter les tarifs. Il s'aperçut qu'on lui avait fait payer son billet 15 fr. 45 alors qu'il ne devait lui être compté que 15 fr. 42. Par manière de passe-temps, il alla au guichet réclamer ses 3 centimes. On l'éconduisit. Il s'adressa au chef de gare, qui l'envoya promener.

Voulant jusqu'au bout pousser l'aventure, il écrivit à la Compagnie fort poliment. On ne lui répondit pas. Une nouvelle lettre recommandée, tout aussi courtoise, eut le même succès. Il fit une sommation par huissier. On en rit. Il assigna, et on ne rit plus.

L'affaire fut successivement gagnée en instance, en appel, en Cassation. La Compagnie dut restituer les 3 centimes. Ce petit procès lui coûte 8,000 francs.

### ALLEMAGNE

#### Le jeu dans l'armée.

On sait que le jeu est une des passions favorites des officiers de l'armée allemande et l'on se souvient encore du retentissant procès de Munich, qui mit en lumière le fait que des officiers avaient emprunté à un usurier des sommes énormes pour payer leurs dettes de jeu.

Il semble qu'un scandale analogue soit près d'éclater à Hanovre, à l'école d'application de cavalerie. Plusieurs officiers de cette école viennent d'être déplacés ou renvoyés dans leurs régiments, et quelques-uns d'entre eux ont été frappés d'arrêts de rigueur. De plus, un des plus grands hôtels de la ville vient d'être consigné à tous les officiers, parce qu'un club de joueurs s'y était formé. C'est le colonel directeur de l'école d'application de cavalerie qui a pris ces mesures sévères sur des ordres venus de Berlin.

### ESPAGNE

#### Terrible chute.

On mande de Barcelone aux journaux qu'un ouvrier d'une fabrique voisine d'une usine à gaz où l'on venait de procéder au gonflement d'un ballon, se sent accroché au guide-rope au moment du lâchez-tout. L'un des ouvriers sauta à terre d'une hauteur de 8 mètres sans se faire de mal. Ainsi délesté, le ballon monta d'un bond à 400 mètres avec l'autre ouvrier toujours accroché au guide-rope. Les aéronautes firent tous leurs efforts pour le hisser dans la nacelle. La soupape fut ouverte, mais à bout de forces et gagné par le vertige, l'ouvrier lâcha prise et tomba d'une hauteur de 300 mètres, s'abattant sur le sol devant les personnes qui assistaient au départ de l'aérostat.

### ANGLETERRE

#### Condamnation à mort d'un Vaudois.

La cour centrale de Londres a condamné à mort, le 3 juin, le nommé Henri-Auguste Berney, originaire du canton de Vaud, coupable d'avoir tué son enfant. Cependant, le jugement ajoute que le condamné mérite d'être gracié, à cause de l'extrême misère où il se trouvait.

Berney était cuisinier dans un hôtel des bains de Margate. Il fit là, en 1903, la connaissance d'une jeune personne, Margareth Blackford, qu'il ne tarda pas à emmener à Londres. De leur union libre naquirent trois enfants. En octobre 1906, les parents se trouvèrent tous deux sans occupation. Le dernier né vint au monde le 1<sup>er</sup> janvier 1907. Berney dut envoyer sa femme à l'hôpital. Il mit l'enfant en pension, chez une femme, qui lui demandait 7 shellings (8 fr. 80) par semaine. Quinze jours plus tard, il alla le reprendre, alléguant que sa mère allait le soigner elle-même. En réalité, c'était pour s'en défaire. A l'insu de la mère, il étrangla le pauvre petit et le jeta à la Tamise. Depuis plusieurs jours, il n'avait plus une croûte de pain à donner à manger à ses enfants.

## Correspondance Parisienne

Paris, 7 juin.

Que de dissertations sur le grave thème du renchérissement de la vie! Mais la plupart, égarés par les sophismes des grands marchands rédigeant eux-mêmes les bulletins commerciaux de la presse, qui les leur a affirmés, ne veulent pas voir le mal où il est, c'est à dire dans la spéculation des denrées.

Je vois des journaux qui font remonter la cause de la hausse jusqu'à la guerre hispano-américaine. C'est diablement fantaisiste.

A Paris, le petit consommateur de pain est proportionnellement le plus frappé; dans le principe, la hausse est d'un sou par deux kilos, vendus 85 centimes au lieu de 80; mais n'achetez qu'une livre, ce sera 25 centimes quand même, et un kilo 45 centimes; la hausse atteint ainsi toutes les fractions de deux kilos.

On recommence à s'occuper de ce qui se passe à St-Petersbourg. L'annonce que les jours de la Douma sont comptés et qu'un ministre tout à fait réactionnaire succédera au gouvernement semi-réactionnaire de M. Stolypine, a produit à la Bourse de Paris un haro tel que les fonds russes ont aussitôt considérablement baissé.

A quoi cela servira-t-il? On ne peut pas espérer que la Douma sera sauvée et que le gouvernement russe s'orientera vers le libéralisme. Et le maintien du ministère Stolypine ne saurait rendre courage à l'épargne française qui ne veut plus qu'on lui parle d'absorber les titres d'un nouvel emprunt russe, devenu impossible pour longtemps. Bousquet et Lévy sont condamnés. Le procureur général l'a heureusement emporté.

## LES TRAGÉDIES DE L'ALCOOL

### DEUX CADAVRES

Comme nous l'avons dit déjà, un nouveau drame vient de jeter la désolation dans l'un des plus riants, l'un des plus prospères villages du canton de Vaud. Une mère de famille honorablement connue s'est donnée la mort après avoir tué son enfant. Il faut revenir sur ce sanglant événement, où l'alcool encore une fois, a joué son rôle néfaste.

La station de chemin de fer de Denges-Echandens est desservie depuis 1905 par M. Elie Pellaton, ancien employé à la gare d'Arnex. Ce fonctionnaire avait épousé il y a quelque cinq ans une charmante jeune fille de Gollion, Mlle Pelichet. Deux enfants étaient nés de cette union; l'un d'eux, le petit William, a trouvé la mort dans les circonstances que l'on sait; l'autre, né l'automne dernier, ne vécut que peu de jours.

Les époux Pellaton avaient tout pour être heureux. Leur situation économique était bonne. Le mari remplissait les fonctions de chef de station; la femme était chargée de la vente des billets pendant une partie de la journée. A eux deux, ils gagnaient au moins 2000 francs par an et, en outre, ils avaient la jouissance de la maisonnette d'habitation, située près de la voie, du côté de Denges.

### Toujours à la pinte

Néanmoins, l'harmonie était loin de régner dans le ménage Pellaton. Le caractère et les habitudes des deux conjoints étaient fort dissemblables. Elle, très travailleuse, très propre, partageait son temps entre son ménage et son bureau; rarement elle venait au village, sinon pour ses emplettes. Lui, au contraire, s'échappait à peine son service terminé. Il était au café à toute heure. Joueur de quilles et de cartes effréné, il figurait bien souvent parmi les buveurs attardés jusqu'à la fermeture de l'auberge et devenait « gringe » sous l'influence de la boisson.

Au village, Mme Pellaton jouissait de la sympathie générale.

On comprend que la mésintelligence se soit glissée dans un tel ménage. Il y a quelques années, Mme Pellaton avait dû s'enfuir de son domicile. Elle revint au bout de peu de temps, mais la vie conjugale continuait à être impossible, elle menaçait Pellaton de se séparer de lui. Celui-ci fit une vive opposition à ce projet, et sa femme, craignant que l'enfant ne lui fût retiré, renonça à formuler une demande en divorce.

Il y aurait eu, dit-on, un autre facteur que la boisson, dans la discorde du ménage Pellaton. Mme Pellaton possédait un petit avoir. Pellaton dépensant beaucoup, se voyait

souvent réduit à emprunter de l'argent pour acquitter ses dettes d'auberge. Sa femme se refusa naturellement à lui en donner.

On se querellait donc à journée faite chez les Pellaton. Les propos violents y étaient monnaie courante. Pour un rien, les époux s'invectivaient. Elle, un peu fière, un peu hautaine, paraît-il, répondait en termes assez vifs aux grossièretés de son mari.

Ce qui précède, certes, est pénible à dire, mais ces détails, recueillis un peu partout, à Echandens et à Denges, chez des personnes dignes de foi, devaient être rapportés, ne fût-ce que pour l'intelligence de ce qui va suivre.

### Le drame

Mercredi, une nouvelle querelle avait éclaté. Le soir vers 9 heures, le chef de station s'était rendu à son bureau, situé à quelques mètres de la maisonnette, à côté de la voie.

Mme Pellaton restait seule dans sa chambre avec son petit William, un ravissant blondin de 4 ans, qu'elle adorait. Une se passa-t-il en cet esprit cruellement tourmenté? Nul ne le saura jamais.

Il était 10 heures quand le drame eut lieu. Saisissant son revolver, Mme Pellaton en déchargea deux coups dans la tête de son enfant, un peu au-dessous de la tempe, puis, tournant l'arme contre elle-même, elle fit feu une troisième fois.

On comprendra le saisissement qu'éprouva M. Pellaton en pénétrant dans la chambre à coucher où, quelques instants auparavant, son fils l'avait embrassé. Deux corps ensanglantés gisaient sur le lit. La mère avait expiré. Quant au petit William, il respirait encore, bien qu'il portât deux horribles blessures. L'infortuné père prit l'enfant dans ses bras et courut tout d'une haleine quérir du secours à Denges.

M. le syndic Rossier, accouru l'un des premiers, fit appeler le juge de paix du cercle d'Ecublens, M. Martin, et M. le Dr Ceresole, de Morges. Celui-ci prodigua ses soins au petit William, mais tout fut inutile. A deux heures, du matin, l'enfant exhalait son dernier soupir.

L'arme dont s'est servie la malheureuse femme aurait été achetée par elle à Lausanne, mercredi après midi, soit quelques heures avant sa mort.

### Indicible émotion

Le tragique événement a produit dans toute la contrée une indicible émotion. Dimanche dernier, Mme Pellaton était venue à la fête d'Echandens avec son garçonnet. Très tranquille en apparence, elle avait conversé gaiement avec des personnes du village, qui, bien qu'elles connussent les chagrins de la pauvre femme, étaient à cent lieues de prévoir un si terrible dénouement.

On pouvait croire terminée la série des drames sanglants qui ont eu le canton de Vaud pour théâtre ces dernières années. Il n'en était rien, hélas!

## Nouvelles des Cantons

### 400 vélocipédistes en justice.

BERNE. — Une certaine animation règne actuellement parmi les vélocipédistes de Bienne. Environ 400 ont été cités à comparaître devant le président du tribunal pour cause de non renouvellement de la carte. La date de ce renouvellement n'est pas indiquée d'une manière suffisante et elle donna lieu à diverses interprétations. D'autre part, aucune publication concernant ce renouvellement n'a été faite, de sorte que les vélocipédistes considèrent comme injuste d'être punis d'une amende. Il est question d'organiser un cortège de démonstration des 400 vélocipédistes qui se rendraient devant la préfecture pour demander la suppression de l'amende.

### Rats d'hôtels.

ZURICH. — Les assises de Zurich ont eu à s'occuper des deux voleurs grecs qui ont déjà été condamnés il y a quelques mois, par le tribunal de Berne, pour vols dans des hôtels. Ils avaient commis, en juillet dernier, à l'Hôtel Central, à Zurich, un délit analogue. Un matin, une dame qui logeait dans cet hôtel avait constaté, à son réveil, que son portemonnaie contenant trois cents francs et une broche en diamants, d'une valeur de 750 francs, avaient disparus. Comme elle avait fermé sa porte à clef, elle ne pouvait s'imaginer comment ces objets avaient pu lui être enlevés. L'arrestation des accusés, quelques jours plus tard à Berne, éclaircit le mystère.

Les deux accusés ont nié leur participation à ce vol. Néanmoins, ils ont été condamnés, l'un à une année de pénitencier, et l'autre, à cinq mois et tous deux à vingt ans d'expulsion.

Ces individus sont poursuivis en outre par la police de Bruxelles pour un vol de bijoux d'une valeur de 30,000 francs. La police de Trieste a lancé également contre eux un mandat d'arrêt.

Un singulier voyageur.

VAUD. — Entre Cully et Lutry, l'autre soir, le train direct venant de Brigue et arrivant à Lausanne à 9 h. 58, a été arrêté brusquement, en pleine course: un voyageur venait de faire jouer le frein d'alarme. Comme le train marchait à une vitesse d'environ 80 km. à l'heure, la secousse a causé quelque émoi parmi les voyageurs.

Le chef de train rechercha immédiatement l'auteur de l'arrêt: il trouva, en première classe, un Anglais qui lui déclara avoir fait jouer le frein d'alarme pour son plaisir et son amusement. En même temps, il tendait un billet de 100 francs au chef de train, disant vouloir payer ce qu'il fallait.

A l'arrivée à la gare de Lausanne, notre Anglais fut conduit au bureau du chef de gare. Il déposa les 70 francs qui lui furent réclamés jusqu'à ce que son cas ait été tranché, mais il se refusa absolument à donner son nom et son adresse.

Cette expérience aura eu un bon résultat: elle a démontré l'efficacité du frein d'alarme. Mais un monsieur qui, sans autre motif que son bon plaisir, incommode ainsi quelques centaines de voyageurs, mériterait que son... individualisme exagéré, reçût une leçon plus sérieuse qu'une simple amende administrative.

JURA-BERNOIS

MALLERAY. — L'assemblée bourgeoise a voté samedi dernier une somme de 70,000 francs pour la construction d'une fabrique de montres à Malleray. La commune aura l'obligation, lors du rachat de la fabrique par les preneurs, de supporter une perte de 20 pour cent de la subvention. On espère que le Conseil exécutif ratifiera cette décision.

ROGGENBOURG. — Une vache appartenant à M. Alfred Stigrist, fermier au Ritzengrund, près de Roggenbourg, s'est cassé une jambe sur le pâturage et a dû être abattue. L'animal, qui n'était pas assuré, était estimé par son propriétaire à la somme de 450 fr.

BASSE-COURT. — Dimanche, une génisse de 2 ans et demi, d'une valeur de 400 fr., appartenant à M. Paul Sauley, cultivateur, à Bassecourt, a péri du charbon sang de rate.

COURROUX. — Mercredi après midi, un cultivateur, M. Oscar Meyrat, en piochant dans un champ de pommes de terre, s'est tout à coup affaissé et n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. On ignore encore la cause exacte de cette mort subite.

DELEMONT. — Mercredi soir, un des fils de M. Klötzli était occupé à faucher dans un pré. Il avait avec lui un cheval attelé à une voiture, sur laquelle il devait ramener l'herbe. A un moment donné, s'étant trop approché de l'animal, il lui coupa les tendons. Le cheval était estimé 1000 francs.

PORRENTUY. — M. François Clerc, le jeune homme qui, dans l'incendie du bazar du Louvre, avait sauvé une femme et un enfant enfermés dans la maison en flammes, vient de recevoir du Conseil exécutif, avec de chaudes félicitations, une médaille d'argent portant sur le revers une couronne de laurier, avec inscription rappelant l'acte de bravoure accompli par M. Clerc.

TAVANNES. — Mercredi soir, à 4 heures et demie, M. Gottfried Andrist, âgé de 48 ans, docteur à Tavannes, était occupé à scier du bois au moyen d'une scie circulaire. Dans un mouvement maladroit, il eut les deux majeurs coupés nets et trois autres doigts fort maltraités.

NEUVEVILLE. — Le bruit court que l'île de St-Pierre, la charmante propriété de l'Hôpital bourgeois à Berne, serait à vendre. On parle d'une mise à prix de 350,000 francs; mais ce chiffre demande confirmation. Un consortium serait en formation pour l'achat de l'île, afin d'éviter qu'elle ne tombe entre les mains d'un particulier qui pourrait en interdire l'accès aux promeneurs.

La Chaux-de-Fonds

Le scrutin est ouvert.

Nous rappelons aux électeurs que le scrutin est ouvert aujourd'hui samedi, de 4 à 7 heures, et demain dimanche, de 8 heures à midi.

Les résultats de l'élection seront donc connus demain d's le commencement de l'après-midi et affichés comme d'habitude à la porte du local de vote.

L'accident de M. Huguenin.

La famille de M. Eug. Huguenin, auquel est arrivé le malheureux accident, raconté hier, a reçu ce matin une dépêche plutôt rassurante. Elle laisse supposer que le blessé n'est point aussi dangereusement atteint qu'on pouvait le croire au premier abord.

Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat a proclamé le citoyen Charles Vieille-Schilt, député au Grand Conseil pour le collège de La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Auguste Gonset, décédé.

Les journaux français.

Depuis hier, les journaux paraissant le matin à Paris arrivent ici déjà le soir à 3 heures au lieu de 10 heures comme précédemment.

COMMISSION SCOLAIRE

Séance du Vendredi 7 Juin, à 8 1/2 h. du soir, au Collège industriel

Présidence de M. Charles Wægeli, président.

Démissions

Il est donné lecture de la lettre de démission de M. Paul Jaquet pour incompatibilité. M. le Dr Wægeli exprime les sentiments de la Commission scolaire en regrettant vivement le départ de M. Paul Jaquet dont la compétence et les qualités de travail ont rendu de grands services aux affaires scolaires de notre ville.

Il est donné lecture également de la lettre de démission, aussi pour incompatibilité, de M. Jules Willeumier, membre de la Commission scolaire.

Dans le corps enseignant, Mlle Lina Monnier, institutrice d'une troisième classe primaire de filles, exprime le désir de prendre sa retraite, après 38 années consacrées à l'enseignement.

Un modeste souvenir lui rappellera la reconnaissance des autorités scolaires.

Nominations

Il est procédé à la nomination du bureau de la Commission pour l'année scolaire courante.

M. le Dr Wægeli, est appelé à la présidence; M. Théophile Payot est nommé premier vice-président; M. A. Dédie deuxième vice-président; M. Henri Dubois est confirmé comme secrétaire.

La démission de M. Paul Jaquet laisse une place vacante au Comité des études; M. Louis Carnal est nommé au second tour de scrutin, membre de ce comité. M. le Dr de Speyr est appelé à remplacer au Comité de la bibliothèque M. Edouard Wasserfallen, démissionnaire.

Vacances d'été

Les vacances d'été auront lieu du 15 juillet au 27 août, soit six semaines, uniformément pour les classes primaires et pour le collège industriel. La cérémonie des promotions aura lieu le samedi 13 juillet.

Corps des Cadets

M. Henri Grandjean, membre du Comité des cadets, désire faire une communication au sujet de cette institution, dont le recrutement pour le nouvel exercice devrait se faire incessamment. Après la décision de la Commission scolaire, qui préavisait auprès des autorités communales pour la suppression du Corps des Cadets, le Comité a voulu faire une dernière démarche auprès des parents. 685 circulaires ont été envoyées à cet effet, mais 78 seulement sont rentrées dont 18 négatives. Il n'y a eu ainsi que 60 personnes qui ont désiré voir leurs enfants continuer à faire partie des cadets. Dans ces conditions, le président du Comité a donné sa démission ainsi que MM. les instructeurs «in-corpore», estimant qu'il n'était pas possible de continuer. M. Henri Grandjean fait remarquer qu'il n'est ainsi pas possible de procéder au recrutement, puisque le corps des instructeurs n'existe plus. Il propose de surseoir à cette opération jusqu'au prononcé du Conseil général, proposition votée à l'unanimité. L'impression de la Commission est que le Corps des Cadets est virtuellement dissous.

Maitre d'allemand

M. Joseph Loze ayant toutes ses leçons dès à présent au Collège industriel, le poste de maitre d'allemand dans les classes primaires a été mis au concours. 12 candidats se sont présentés dont 7 ont été éliminés, 4 se sont présentés au concours. Le Comité des études et le Jury ne préavisent pas catégoriquement en faveur d'un seul candidat, les 4 qui restaient en présence étant d'une valeur sensiblement égale. Au vote, M. Georges Perret, actuellement instituteur en ville, est appelé à une grande majorité, à remplir ce poste.

Lettres de la Libre-Pensée

M. Carlo Picard demande au nom de la société la «Libre-Pensée» si le bureau de la Commission scolaire n'a pas reçu deux lettres de cette société demandant, l'une la suppression absolue de la prière dans les classes, l'autre la laïcisation complète de la cérémonie annuelle des promotions.

M. le président répond à M. Carlo Picard que la première de ces lettres a reçu satisfaction par une circulaire au corps enseignant, le rappelant aux termes de la loi sur la matière. Quant à la deuxième lettre, le Comité des études n'a pas encore pu en discuter.

M. Carlo Picard désirerait que l'objet de cette lettre fût mis en discussion sans autre délai, proposition appuyée. En conséquence, M. le président en donne lecture. La

«Libre-Pensée» demande que la cérémonie scolaire soit absolument laïque, c'est-à-dire qu'elle se fasse sans le concours des pasteurs et sans aucune forme religieuse.

M. Charles Nicolet estime que la «Libre-Pensée» est mal fondée pour plusieurs raisons de présenter une réclamation semblable. Tout d'abord, étant donné le grand nombre des enfants de notre ville, il n'y a pas d'autres locaux disponibles que les temples; plusieurs de ceux-ci étant des locaux privés, il n'est guère possible d'en éloigner les pasteurs. D'autre part, la cérémonie scolaire ne revêt pas essentiellement un caractère religieux lequel est au contraire réduit à fort peu de chose et en tout cas n'a rien qui puisse blesser les convictions de personne. Si quelques parents craignent cependant de froisser les consciences de leurs enfants, il leur est loisible de ne pas les envoyer à la cérémonie, laquelle n'est nullement obligatoire. Enfin l'immense majorité de notre population est sérieusement attachée à la tradition suivie jusqu'ici et n'entend certainement pas qu'on y porte atteinte.

En conséquence, M. Ch. Nicolet propose de ne pas prendre en considération la demande faite par la «Libre-Pensée».

M. Carlo Picard fait observer que l'enseignement à l'école étant absolument laïque, il est illogique de terminer l'année scolaire par une cérémonie à tendance religieuse. Et puis, la majeure partie des instituteurs étant libres-penseurs, il y a lieu de respecter leur point de vue. M. Maurice Maire appuie M. Carlo Picard. Il admet bien que les enfants ne sont pas obligés d'aller dans les temples, mais il est injuste alors de priver de cette fête ceux que leurs convictions ou celles de leurs parents empêchent d'assister à une cérémonie religieuse. Après des observations en faveur du maintien de M. le Dr de Speyr et de M. Louis Leuba, la proposition de M. Charles Nicolet est votée à l'unanimité moins deux voix, celles de MM. Carlo Picard et Maurice Maire.

Enseignement secondaire

Vu l'heure avancée, il est décidé de renvoyer à une séance spéciale qui aura lieu mardi, la discussion du projet de loi sur l'enseignement secondaire.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Election pastorale

La Commission politique du parti socialiste nous demande l'insertion de ces lignes: Nous n'avons pas reçu d'autres correspondances sur ce sujet.

Citoyens, électeurs,

La presse gouvernementale nous reproche de participer à l'élection d'un pasteur.

Elle oublie que nous avons tout fait pour sortir de l'Eglise et ne plus avoir aucun contact avec elle, et que c'est elle-même et ses amis qui ont tout mis en œuvre pour nous y maintenir et nous conserver les droits que nous exercerons aujourd'hui et demain. On voudrait donc que nous ne soyons de l'Eglise nationale que pour payer et nous taire!

La même presse insiste sur la personnalité de M. Douthrebande. Nous tenions à laisser celle-ci en dehors du débat, mais puisqu'on nous jette comme argument sa parfaite correction lors de la Séparation et sa sollicitude profonde pour les humbles et les déshérités de ce monde, nous avons à répondre ceci:

Pendant la campagne séparatiste, M. Douthrebande et ses collègues ont déclaré solennellement dans une assemblée de paroisse qu'au lendemain du vote, si la Séparation était rejetée, ils prendraient immédiatement l'initiative de changer la situation actuelle. Or il y a cinq mois que la Séparation a été rejetée et ces messieurs n'ont encore rien fait.

Si M. Douthrebande a manifesté une profonde sollicitude pour les déshérités, nous le prions de continuer, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il ait, lors de la Séparation, manqué l'occasion de marquer cette sollicitude à quantité de déshérités parmi nous, qui ne voudraient plus payer d'impôt pour l'entretien des pasteurs.

Quant au reproche qu'on nous fait d'avoir peut-être l'idée de voter un jour pour un pasteur socialiste, nous dirons que ce serait encore notre droit; du reste, si les électeurs ouvriers veulent une fois s'en servir, ils n'ont pas demandé conseil aux rédacteurs de la presse cléricale.

La Commission politique du parti socialiste.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Sou en faveur de l'Hôpital d'enfants.

Après le splendide effort de la Vente de février, il était naturel de laisser un certain repos tant à la population qu'à nos infatigables collectrices; mais puisque le but est loin encore d'être atteint, nos abeilles butineuses vont reprendre avec entrain leurs visites fructueuses et en étendant le cercle afin que peu à peu la tâche assumée reçoive son accomplissement.

Dès le 9 juin, la tournée commencera; elle devra être terminée le 23 juin et Mes-

demoiselles les collectrices sont déjà convoquées le lundi 24 juin à huit heures précises du soir pour apporter le produit des offrandes de notre population à son œuvre de prédilection: «L'Hôpital d'enfants».

Sociétés italiennes de secours.

Les sociétés italiennes de secours mutuels et assurances contre la vie, de la Suisse, ont nommé à l'unanimité leur siège central à La Chaux-de-Fonds, et composé du comité suivant:

Bonardi Henri, président. — Carafini Antonio, vice-président. — Sattiva Alberto, secrétaire. — Fioroni Angelo, vice-secrétaire. — Olivio Henri, entrepreneur, caissier. — Lanfranchi Joseph et Capra Joseph, les deux conseillers.

Société de tir «Le Progrès».

La société de tir militaire «Le Progrès», ancienne sous-section du «Grütli», annonce que son premier tir obligatoire et facultatif a lieu dimanche 9 juin, dès 1 heure après midi. Tous les militaires qui n'ont pas encore fait leur tir obligatoire et ne faisant pas partie d'une société de tir sont invités à venir se faire inscrire au Stand.

Régisseurs et régisseuses.

Les régisseurs, régisseuses et coupeurs de balanciers sont rendus attentifs à l'annonce qui les concerne.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

8 JUIN

Prévision du temps pour demain (Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Beau et plus chaud.

Désespérée

NEUCHÂTEL. — Hier soir, à 9 1/2 h., au passage à niveau d'Epagnier, une jeune fille nommée Rohr, âgée de 17 ans, s'est précipitée sous le train venant de Berne.

La malheureuse a été relevée les deux jambes coupées et transportée à l'hôpital Pourtalès. Elle est morte cette nuit à 2 1/2 h.

Un express qui déraile

DELEMONT. — Un des wagons de l'express Bâle-Genève, arrivant à Delémont à 7 h. 42 a déraillé ce matin en pleine voie près de Grellingues; l'express a été supprimé et remplacé par un train formé à Delémont.

Condamnation

AARAU. — L'ancien directeur de la maison de correction d'Aarbourg nommé Glion vient d'être condamné à 15 mois de réclusion pour détournements de biens appartenant à l'Etat.

L'automobile meurtrière

LONDRES. — Un terrible accident d'automobile est arrivé pendant la course de durée New-York-Albany.

Un grand camion automobile conduit par le directeur de la Standard Break Company, M. Mackenzie, est entré en collision avec un tram. Le camion a été détruit, et ceux qui s'y trouvaient projetés au dehors de la voiture. M. Mackenzie a été tué; ses compagnons ont été blessés, deux d'entre eux le sont grièvement.

Tous nos abonnés et lecteurs de la ville, sont rendus attentifs au Bulletin de vote, du Comité de Défense, pour la réélection d'un Pasteur à la Chaux-de-Fonds, encarté dans le présent numéro de L'IMPARTIAL.

Brasserie du Globe

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI, dès 8 h. du soir de la réputée REPRÉSENTATIONS Troupe HOVEN

La Brambilla

célèbre Cantatrice Internationale et Pianiste virtuose; chantant en français, espagnol, italien, portugais.

M. DONAL

le joyeux Comique fantaisiste gambilleur

M<sup>me</sup> Dauriac M. Hoven dans ses chansons marines vieilles chansons

Spectacles très variés

- Soirées absolument familiales -

DIMANCHE, dès 2 heures. MATINÉE

Se recommande, Edmond ROBERT.

10557-2

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

Amateurs du bon café garanti pur
adresses-vous seulement au

5° Magasin du Select Café Cundinamarca Bogota 5°
RUE DU MARCHÉ 1bis (à côté de l'Imprimerie de l'IMPARTIAL) 10567-2

Prime de fin d'année: 1 TAPIS d'Orient

MISSION ROMANDE
LA
Vente annuelle
en faveur de cette Mission aura lieu mercredi 19 juin, au Presbytère. 10118-1

Pivoteur

conscientieux, ayant l'habitude de la petite
pièce extra-plat, trouverait engagement
stable et lucratif, à la journée ou aux
pièces, dans importante fabrique de la
ville. Adresser offres, sous chiffres
15247 C, à MM. Haasenstein &
Vogler, La Chaux-de-Fonds. 10325-1

Mariage

Monsieur célibataire, travailleur, ayant
situation, désire faire la connaissance
d'une Demoiselle honnête et travailleuse,
atholique, âgée d'environ 35 ans. - S'ad-
resser sous initiales X. M., Poste res-
tante, Embois. 10234-1

AU
MAGASIN ALIMENTAIRE
126, rue Numa Droz, 126
(Maison ZAUGG, boulanger).

Ceufs frais du jour pour malades et
convalescents. Miel garanti pur.
Excellente Charcuterie du Val-de-Tran-
sac. Salami vrai milanais. Sardines.
Ebon.
Bon Vin rouge à fr. 0.35 le litre. Vin
rouge extra, garanti naturel sans coupage
la piquette à fr. 0.40 le litre.
Tripes tous les samedis.
Tous les jours, Soupes à l'emporté.
Pommes de terre crues et cuites. Lé-
gumes frais. 10362-2
Joli choix de Cartes postales.

NÉURALGIES
MIGRAINES
MAUX DE TÊTE
CACHETS
antinévralgiques
BERGER

Soulagement immédiat et prompt
guérison. - Dépôt: PHARMACIE BER-
GER, rue Léopold-Robert 27, la Chaux-
de-Fonds. 16540-30

Gérance d'Immeubles
CHARLES-OSCAR DUBOIS
Rue Léopold-Robert 35, 11<sup>e</sup> étage

A LOUER

pour le 31 octobre 1907
Jaquet-Droz 60, en face de la gare,
beaux appartements modernes de 4
chambres, alcôve, cabinet de bains, as-
sesseur, service de conciergerie. 9903-5
Progrès 3, 1er étage de 4 pièces, alcôve
éclairée, balcon.
Cité 24, appartement de 4 pièces, bout
de corridor, balcon, buanderie, cour. 9904
Numa-Droz 2, 1er étage de 4 pièces, al-
côve éclairée, balcon. 9905
Nord 174, 2me étage de 3 pièces, corri-
dor éclairé. 9906
Progrès 93-a, 2me étage de 3 pièces, al-
côve, corridor. 9907
Fremier-Mars 12-b, 2me étage de 5 pié-
ces, 2 cuisines, doubles dépendan-
ces. 9908
Chapelle 5, 1er étage de 4 pièces et dé-
pendances. 9909

Atelier de Ferblanterie
A remettre, au centre de la
localité, un commerce de fer-
blanterie avec bonne clien-
tèle. Logement dans la mai-
son si on le désire. - S'adr.
rue de la Boucherie 5, au 2<sup>e</sup>
étage. 10290-1

AVIS

Pendant les réparations, le Magasin
de Denrées Coloniales, Epicerie et Mer-
cerie, 9876-2
4, rue Fritz Courvoisier 4,
sera transféré provisoirement
10, Rue FRITZ COURVOISIER 10.
Se recommande à sa bonne clientèle.
Jean Weber.
TÉLÉPHONE Bureau 834. TÉLÉPHONE: Magasin 918.

Le vrai INSECTICIDE SANS RIVAL est la
POUDRE ANDEL TRANSMARINE
H-2984-c DÉTRUIT INFAILLIBLEMENT 13173-3
Punaises, puces, blattes, mites, cafards, mou-
ches, fourmis, cloportes, pueroons d'oiseaux, etc.
Essayez-la. Succès incroyable!
Soul Dépôt à La Chaux-de-Fonds: H. W. BECH, Pharm.-Droguerie, Place-Neuve.

Vente de terrains à bâtir

Pour sortir d'indivision, MM. Arnold Jacot & A. Caldara, entrepreneur, à
La Chaux-de-Fonds, offrent à vendre de gré à gré, à des conditions très avantageuses,
en bloc ou par lots, les terrains qu'ils possèdent à Bel-Air, entre les rues des Com-
bettes, des Rochettes et du Douze-Septembre. H-5292-c
S'adresser pour tous renseignements à M. Arnold Jacot, rue du Pont 32-a, ou
à M. A. Caldara, rue des Fleurs 32, à La Chaux-de-Fonds. 10399-4

H. HINTERMEISTER
TERLINDEN & Cie, succ., Kusknacht-Zurich
Lavage chimique et Teinturerie
de Vêtements pour dames et messieurs, Etoffes de meubles, Tapis,
Couvertures de lit, Plumes, Gants, Rideaux, etc.
Agrandissements importants avec installations
techniques les plus modernes. - Exécution irréprochable.
Ouvrage prompt et soigné. Prix avantageux. Prompte livraison.
Dépôt à La Chaux-de-Fonds, chez Mlle Pauline SCHENK,
rue Numa-Droz 25. 20478-3

A LOUER Agence de Prêts
sur objets d'or et d'argent
soit: Bijouterie, Orfèvrerie, Horlo-
gerie, etc. 15261-39
RUE LÉOPOLD ROBERT 55
au rez-de-chaussée,
vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL
Discrétion absolue. Téléphone 1198.

COMPAGNIE "REALE"
PREYMOND & Co
LA CHAUX-DE-FONDS DOUBS 135

Fournitures pour Machines à écrire.
Fournitures pour la Photographie.
Plateaux pour Phonographes.
7103-89

AUTOMOBILE
A vendre d'occasion un automobile,
force de 12 chevaux, 4 places. - S'adresser
chez M. Meyer-Franck, rue du Collège 19
(Place DuBois). 10284-1

A Remettre
à Neuchâtel, une bonne
Epicerie-Mercerie
bien achalandée. Peu de loyer. - Adresser
offres sous K. L. 10139 au bureau de
l'IMPARTIAL. 10189-1
CARTES de FÉLICITATIONS. A. Courvoisier

Repassages. On entreprendrait encore
quelques cartons de re-
passages Roskops. Ouvrage prompt et
conscientieux. - S'adresser rue Numa
Droz 105, au 3me étage. 10485-2

Cadran. Une bonne ouvrière cherche
place stable dans un atelier
de cadran métalliques. - Adresser les
offres sous chiffres A. S. 10142, au bu-
reau de l'IMPARTIAL. 10442-2

Assujetti. Remonteur désirant se per-
fectionner cherche place.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10467-2

Jeune dame ayant l'habitude des dé-
montages et remontages
de finissages bon courant, cherche em-
ploi. - S'adresser à Mme B. Lehmann,
à Renan. 10439-2

Lingère. Bonne lingère se recommande
pour des journées ou du tra-
vail à la maison. - S'adresser rue Nu-
ma-Droz 90, au rez-de-chaussée, à droite.
10440-2

On demande une place de concierge ou
pour faire un ou deux
bureaux ou un ménage de deux person-
nes. - S'adresser rue du Parc 5 au sous-
sol. 10439-2

Employée de Bureau. Une demoi-
selle au courant
de la correspondance allemande et anglai-
se, trouverait place stable dans une fabri-
que de la localité. Entrée à convenir. -
Adresser offres écrites, sous chiffres M.
K. 9647, au bureau de l'IMPARTIAL.
9647-2

Acheveur. On demande de suite un
aide-acheveur. - S'adresser
à M. Justin Jobin, place Neuve 4. 10447-2

Repasser. Un bon repasseur est
demandé de suite par
la Manufacture d'horlogerie de La Sagne.
10475-2

Aiguilles. On demande une bonne finis-
seuse et une adoucisuseuse. -
S'adresser à la Fabrique F. Macquat &
fils, rue du Rocher 7. 10474-2

Arrondissement. On connaît bien sa par-
tie à fond, trouverait
emploi à la Fabrique « Marvin », rue du
Parc 106. 10430-2

Polisseuse. finisseuse et savonneuse de
boîtes argent, sont deman-
dées à l'atelier Ernest Meyer, rue du
Doubs 187. 10428-2

Appartements. A louer pour le 31 Oc-
tobre 1907 de beaux ap-
partements modernes de 2, 3, 4 pièces,
près du Temple Indépendant, Collèges
Industriel, de la Citadelle, de l'Ouest. -
S'adresser au Bureau rue du Nord 168, au
1er étage. Ouvert tous les jours de 10 h.
à midi. 5944-5

Appartement. A louer de suite, près
du Collège de l'Ouest,
à 1 ou 2 personnes, un petit logement de
1 chambre, cuisine et dépendances. - S'a-
dresser au Bureau, rue du Nord 168, de
10 h. à midi. 9966-3

Appartement. A louer de suite un
appartement de 4
chambres, dont un complètement indépen-
dant, cuisine, lessiverie et dépendances, le
tout entièrement à neuf et au centre de la
ville. Prix modéré. 9351-4
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. A louer pour le 31 oc-
tobre 1907, près du col-
lège de la citadelle, un 4me étage de 2
pièces, un grand rez-de-chaussée de 3
pièces avec bout de corridor éclairé et des
appartements de 2 pièces avec alcôve,
près du collège de l'Ouest. Confort mo-
derne. - S'adresser au Bureau, rue du
Nord 168, au 1er étage, de 10 heures à
midi. 9964-3

Logement. A louer un beau petit loge-
ment pouvant convenir pour
séjour d'été. - S'adresser à Mme Zür-
cher, La Cibourg. 10471-2

Logement. A louer un petit logement
de 2 pièces. - S'adresser à
M. Mathey, Place d'Armes 1. 10459-2

Appartement. A louer de suite, près
du Temple Indépendant,
un beau sous-sol de 2 pièces, cuisine et
dépendances. - S'adresser au Bureau rue
du Nord 168, de 10 h. à midi. 9965-8

Appartement. A louer de suite ou épo-
que à convenir, un ap-
partement de 2 chambres et cuisine; part
à la lessiverie. Prix, fr. 22 par mois,
eau comprise. - S'adresser à M. Angelo
Agostoni, rue de l'Hôtel-de-Ville 55.
10371-2

Chambre à 2 lits, confortablement me-
ublée, à louer à des personnes
honnêtes et solvables. - S'adresser à Mme
Biolley, rue Numa Droz 14 a. 10450-5

Chambre. A louer belle grande cham-
bre meublée, à 2 fenêtres et
indépendante, située en plein soleil. -
S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage,
à gauche. 10465-2

On demande à louer pour le 31 oc-
tobre, pour
petit ménage solvable, un appartement
bien exposé au soleil, de 2 grandes cham-
bres, cuisine et dépendances, dans une
maison d'ordre. 10470-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer chambre me-
ublée, située à
proximité du n° 61 de la rue du Nord. -
S'adresser même maison, au 1er étage.
10484-2

Personnes solvables, se mariant fin cou-
rant demandent à louer un
beau logement de 3 chambres et alcôve.
Offres sous chiffres H. B. 10270, au
bureau de l'IMPARTIAL. 10270-1

On demande à acheter un ou deux
buffets à une
porte, en bon état, et tables de nuit dessus
marbre. - S'adresser rue de la Serre 63,
au 1er étage. 10480-2

Machine à sabler. On demande à
acheter une machine
à sabler. - Adresser offres à M. Paul
Jeanrichard, rue de la Loge 5a. 10308-2

Futaille. Je suis toujours acheteur de
futaille française, aux meilleu-
res conditions. - S'adresser à l'Hôtel de
la Gare. 9848-1

On demande à acheter un réchaud à
gaz. - S'adr.
rue Léopold-Robert 32a, au 3me étage.
10393-1

Futailles. La maison Henry & Cie,
Denrées coloniales et Vins,
rue de la Ronde 33, achète feuillettes à
vin et à vinaigre, de 100 à 112 litres.
9827-1

A vendre d'occasion, un lit noyer avec
paillasse et matelas crin
noir, vendu fr. 900 et cédé à fr. 180. -
S'adresser au Gagne-Petit, rue du Stand 6.
10350-2

A vendre un joli divan moquette, ainsi
qu'un régulateur; bas prix.
- S'adresser rue du Nord 7, au 2me
étage. 10326-4

GUILLOCHEURS, achetez le Burin MAGIC,
l'Incasable, chez M.
Paul Jeanrichard, rue de la Loge 5a.
9560-45

A vendre un excellent phonographe,
avec enregistreur marque
« Pathé », plus un grand stock de cylin-
dres, grands et petits, le tout à l'état de
neuf, cédé à moitié prix. - Adresser les
offres sous chiffres M. B., Case postale
4006. 10327-2

Piano. A vendre un su-
perbe piano noir,
absolument neuf, de la re-
nommée Fabrique « Rosen-
kranz ». - S'adresser à la
maison d'ameublements Jac-
ques Meyer, rue Léopold-
Robert 68. 10437-2

A vendre une table ronde en noyer,
bien conservée. - S'adres-
ser rue A.-M. Piaget 51, au 1er étage.
10485-2

Grand Magasin Sagne-Juillard
Léop. Rob. 38
Montres garanties Riche assor.
Cat. gratis 3

Piano. Pour cas imprévu, on céderait
un beau piano neuf; très bas
prix. - S'adresser rue Numa-Droz 2, au
1er étage, à droite. 10486-2

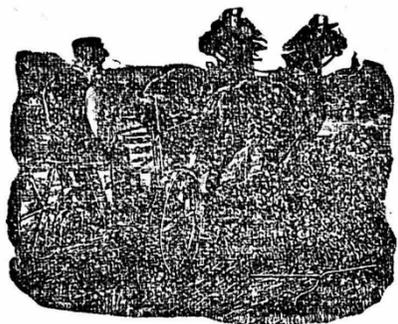
A vendre plusieurs canapés à coussins,
un bois de lit avec paillasse,
un dit vide, des paillasses, lits de fer,
chaises en bois. - S'adresser à M. J. Sau-
ser, rue du Puits 18. 10461-2

A vendre 2 étaux pour gros métier, une
machine à tricoter « Dubied »,
une montre or 11 lignes (fr. 16). - S'adr.
rue de la Serre 63, au 1er étage. 10479-2

Motocyclette 8 HP, à l'état de neuf,
pneus neufs, fourche à
ressorts, 2 freins, marche garantie, est à
vendre ou échanger. Bonne occasion.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10477-2

A vendre 1 grive forte chanteuse,
2 magnifiques chat tonnerets,
des mâles de canaris de l'ant. 1, 1 femelle
bonne pour nicher. - S'adresser rue du
Puits 20, au 1er étage. 10454-2

A vendre toilettes avec dessus marbre,
glaces, fauteuils pour coif-
feurs, plus un lit d'enfant, une poussette
à 4 roues et une dite à 3 roues. - S'adr.
rue de la Serre 47, au 3me étage. 10327-1



# Fritz MARTI Soc. anon. BERNE, Dépôt à YVERDON

**FAUCHEUSES «DEERING IDEAL»** à 1 et 2 chevaux, verticales et non verticales, de construction nouvelle et excellente, appropriées pour tous les terrains, coupe rase. — 11600 de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable qui n'a point été atteint par d'autres systèmes.

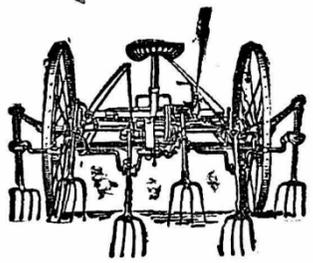
Nous prions de commander à temps. 7047-8\*

*Pour être sûr de ne pas recevoir des contrefaçons médiocres on est prié de nous commander directement les pièces de réserves « Deering Ideal » ou par nos représentants officiels.*

**FANEUSES** à fourches et à tambour, solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés.

**RATEAUX A CHEVAL**, forts et légers, travaillent proprement et manœuvre facile. **RATEAUX A MAINS.**

**MONTE-FOIN**, d'excellente construction, pince solide en acier à ressort, dents flexibles, ne se plient pas. Plusieurs centaines en fonction en Suisse ; à la meilleure satisfaction. — Presses à foin. Bineuses et Butteuses. Charrues Brabant doubles. Cultivateurs. Machines à semer. Herse. Pompes à purin.



Représentants : Greillat et Perret, LA SAGNE Emile Javet, méc. ST-MARTIN

## MARIAGE

Jeune homme sérieux, 27 ans, célibataire, ayant petite fortune, désire faire la connaissance en vue de mariage, d'une demoiselle de même position. Grande discrétion assurée. — Adresser offre avec photographie, sous chiffres V. 7211 L., au Casier postal 20048, Lausanne.

Toute correspondance à laquelle on ne donnera pas suite, sera retournée avec la plus grande discrétion. 10601-3

## Emprunt

QUI prêterait 500 fr. contre bonne garantie et forts intérêts. — S'adresser sous initiales L. A. 10615, au bureau de l'IMPARTIAL. 10615-3

## Pensionnaires

On prendrait encore quelques bons pensionnaires, dames et messieurs. On donne aussi les DINERS. — S'adresser rue de la Paix 7, au 1er étage, à droite. 10622-3

## TERMINAGES

ou remontages par séries, avec achevages d'échappements après dorure, seraient entrepris par atelier établi. — S'adresser sous chiffres J. Z. 122 Poste restante Locle. 10619-3

## A VENDRE Café-Restaurant

de grand rapport, très bien situé, dans une des grandes localités des **Francs Montagnes**. Excellente clientèle. Grandes facilités de paiement. — S'adresser sous chiffres H. 65 S., à l'Agence Haasenstein & Vogler, Saignelégier. 10600-3

Etude Ch. BARBIER, notaire rue Léopold Robert 50.

## A LOUER

de suite ou pour époque à convenir **Terreaux 8.** 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9132-6

**Arêtes 24.** Pignon de 3 chambres, bout de corridor, cuisine et dépendances. 9198

**Serre 87.** 2me étage de 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. 9199

**Léopold Robert 100.** Pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 9200

**Rocher 11.** Sous-sol pouvant être utilisé comme atelier ou entrepôt. 9134

**Rocher 11.** 1er étage de 4 chambres, cuisine et dépendances. 9208

**Progrès 9b.** 4me étage de 2 chambres, cuisine et cave. 9209

**Charrière 19a.** Pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9210

pour le 31 Octobre 1907

**Petites Crosettes 17.** 1er étage de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. 9201

**Puits 25.** Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9133

**Fritz Courvoisier 53.** 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 9202

**Numa Droz 90.** Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9203

**Numa Droz 90.** 3me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9203

**Léopold Robert 100.** 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 9204

**Doubs 121.** Rez-de-chaussée de 4 chambres, corridor, cuisine, dépendances, avec tout le confort moderne. Belle exposition au soleil. 9205

**Collège 56.** Un grand hangar pouvant être utilisé comme entrepôt. 9206

pour le 30 avril 1908

**Parc 33.** 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9207

## A LOUER

de suite ou pour époque à convenir : **rue Jacob Brandt (Crétêts)**

Un beau logement neuf, une grande chambre, cuisine et belles dépendances, buanderie cour et jardin, 300 fr. par an.

pour le 31 octobre 1907

dans maison moderne **rue Staway Mollondin 6**

Un beau logement de 3 chambres, salle de bains, cuisine et belles dépendances, balcon, cour, buanderie, eau, gaz, électricité, 700 fr. par an.

Un logement idem, de 2 chambres, 400 fr. par an.

**Hôtel-de-Ville 7b.** Un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. 430 fr. par an.

S'adresser à M. H. Danchand, entrepreneur rue de l'Hôtel-de-Ville 7b. 9356-9\*

## RESSORTS

Deux bons adoucisseurs réguliers au travail sont demandés de suite, pour genres soignés, spécialement.

On engagerait aussi deux jeunes hommes sérieux et de bonne conduite, âgés de 18 à 25 ans, auxquels on apprendrait l'adoucissage à de bonnes conditions. — S'adresser, **Fabrique Perret frères**, rue du Doubs 157. 10427-4

## A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir : **Collège 22.** appartement au 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser en l'Etude de M. Auguste Monnier, avocat, rue du Parc 25. 9639-5\*

**Banque de prêts sur gages**

**La Sécurité Générale** 2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles. Prêts sur Titres et garanties. Renseignements commerciaux. — Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles. 1534-189

**Lingère.** Se recommande pour tous les travaux concernant sa profession. Racommodages. Prix modérés. — S'adresser rue Jaquet Droz 39, au 4me étage. 10560-3

**Débris.** On cherche place pour une apprentie. 10561-3

**Homme** marié 40 ans, s'chant traire et connaissant les chevaux, cherche emploi de suite. 10607-3

**Visiteur.** La S. A. Veuve Ch.-Léon Schmid et Cie demande un visiteur pour montres ancres 14 lignes levées visibles. — Adresser les offres avec références par écrit 10577-3

**On demande** 1 ouvrier gainier pour Genève, 2 tappareurs, 3 filles de salle, **bonnes cuisinières**, cocher-jardinier, garçon d'office, femmes de chambre, apprenti serrurier, personnel d'hôtel. — S'adresser Bureau de Placement, rue de la Serre 16. 10620-3

**Ressorts.** A l'atelier H. Mary-Lory, rue du Soleil 11, un adoucisseur et un finisseur, capables et sérieux, trouveraient occupation immédiate. — S'y adresser de préférence le matin. 10594-3

**GUILLOCHEUR** sur or pour le grain soigné, est demandé de suite pour des journées. — S'adresser rue St-Pierre 6, au 2me étage. 10610-3

**Doreuse.** On demande une ouvrière doreuse connaissant bien la partie. — S'adresser à MM. Ch. et M. Von Gunten, quai de Poste 10, Genève. 10569-3

**Apprentie.** On demande une jeune fille honnête comme apprentie tailleur. — S'adr. rue des Crétêts 136, au 3me étage, à gauche. 10591-3

**Servante.** On demande une brave jeune fille comme servante. — S'adresser rue Léopold Robert 30, au 3me étage. 10565-3

**On demande** une personne pouvant disposer de quelques heures dans la matinée, pour travaux de ménage. Bons gages. — S'adresser rue Numa-Droz 81, au 1er étage. 10617-3

**On demande** une personne d'un certain âge, bien au courant de tous les travaux d'un petit ménage. — S'adresser à Mme Zosi, rue de la Charrière 35. 10618-3

**Homme de peine** trouverait emploi dans magasin de la localité. — S'adresser sous initiales B. M. 559, Poste restante. 10562-3

**A louer** pour le 31 octobre 1907, rue du Parc 70, 2me étage de 2 pièces, alcôve éclairée et dépendances. Prix fr. 700. — S'adresser chez M. Nuding, rue du Parc 70. 10589-3\*

**Reprise de bail.** A louer de suite ou époque à convenir, au centre des affaires, un beau logement de 5 pièces, alcôve, chambre de bains, gaz et électricité, lessiverie, séchoir, vastes dépendances. Prix modéré. — S'adr. à M. E. PORRET, place Neuve 4. 10584-4

**Appartements.** A louer, pour le 31 octobre, de beaux appartements de 5 et 2 chambres et toutes leurs dépendances, bien exposés au soleil et situés dans quartier de Bel-Air. — S'adresser chez M. Antoine Castioni, rue de la Concorde 1. 10583-6

**Logements.** Dans une maison remise complètement à neuf, située près de la Gare et des fabriques, à remettre, de suite ou pour époque à convenir, plusieurs logements de 4 et 3 pièces. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10564-3

**Logement.** A remettre de suite, pour cause de départ, un logement de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, gaz installé. — S'adresser rue du Temple Allemand 81, au 2me étage, à droite. 10559-3

A la même adresse, à vendre un potager à bois avec grille, un réchaud à gaz à trois feux, une lyre à gaz à chaînette et un traineau d'enfant (avec fourrures), le tout cédé à très bas prix. 10559-3

**Logement.** Pour fin octobre 1907, à louer un beau logement de 3 grandes pièces, cuisine, chambre de bain, corridor fermé et dépendances, situé en plein soleil. — S'adresser rue du Grenier n° 39e, au rez-de-chaussée. 10555-3

**Pignon.** A louer, pour le 31 octobre, un pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Hugli, rue de l'Industrie 17. 10624-3

**Sous-sol.** A louer, pour le 1er juillet ou à convenir, un sous-sol de deux belles pièces, cuisine et dépendances, belle situation. — S'adresser rue du Grenier 39e, au rez-de-chaussée. 10560-3

**Locaux** pouvant être aménagés pour tout genre d'industrie tranquille sont à louer de suite ou pour époque à convenir au quartier de la Place d'Armes, avec ou sans logement. — S'adresser à M. E. Porret, Place Neuve 4. 10585-4

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée, située au soleil, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 84, au 1er étage, à droite. 10571-3

**Chambre.** A louer près de la Gare, une belle chambre meublée, indépendante et située au soleil, à Monsieur de moralité. — S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage. 10568-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à une personne travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Envers 14, au 2me étage. 10609-3

**Chambre.** A louer de suite, une belle chambre meublée, à personne tranquille, de préférence à dame ou demoiselle travaillant en chambre. 10612-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Occasion I** A vendre une bicyclette en très bon état, très peu usagée. Prix très modéré. — S'adresser à M. Paul Brandt, rue Numa Droz 27. 10554-3

**A vendre** un habillement gris, pour homme de taille moyenne, presque neuf. Prix 20 francs. — S'adresser rue du Progrès 1, au 2me étage. 10587-3

**A vendre** une brecette à l'état de neuf. — S'adresser au magasin, rue Fritz-Courvoisier 43. 10592-3

**A vendre** le deuxième lot de la Société d'Ornithologie, soit un beau canapé moquette; prix avantageux. — S'adresser rue de la Paix 81, au 3me étage, à gauche. 10574-3

**Pianos.** A vendre, plusieurs pianos d'occasion, prix avantageux. Facilités de paiement. — S'adresser à M. F. Perregaux, rue Léopold Robert 26. 10570-3

**A vendre** un bon fourneau en tôle, très bien garni. Prix fr. 35. — S'adresser à Mme Courvoisier, rue du Nord 110. 10568-3

**A vendre** un lit à 2 places, avec sommier et matelas, un canapé et un réchaud à gaz à 2 feux. 10602-3

**A vendre** à très bas prix une poussette à 4 roues très peu usagée, une pendle à choix sur deux et quelques chaises. — S'adresser rue de la Charrière 22, au 1er étage, à gauche. 10611-3

**A vendre.** Lit (30 fr.), canapés (fr. 35), chaises, tables rondes, tabourets pour cuisine, tables rondes en marbre, glaces, étagères. — S'adr. rue de la Serre 16, au 2me étage. 10621-3

**Pressant.** A vendre pour cause de départ, un potager usagé, avec barre jaune et bouilloire. Prix, fr. 30. — S'adresser rue du Nord 74, au rez-de-chaussée. 10596-3

**Bicyclette.** A vendre une jolie bicyclette neuve, cédée à moitié prix. — S'adresser rue du Crêt 11. 10482-2

**Piano.** A vendre d'occasion un magnifique piano noir, prix avantageux. S'adresser sous chiffres K L M 10002, au bureau de l'IMPARTIAL. 10002-1

**A vendre** un beau burin fixe. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10328-1

**A vendre** une forge portative pour mécanicien, ainsi qu'un tronç pour enclume. 10233-1

**A vendre** faute d'emploi un beau canapé, un lit de fer complet (une personne), une table à allonges pour pension, un régulateur garanti (grande sonnerie). Bas prix. — S'adresser rue Léopold Robert 25, au 3me étage. 10289-1

**A vendre** un lit complet noyer à 2 personnes, peu usagé. — S'adr. rue du Parc 84, au 3me étage, à droite. 10292-1

**A vendre** 1 bois de lit sapin, avec pailleuse à ressorts et matelas, plus un établi bois dur pour machine et une guitare, le tout à très bas prix. — S'adresser rue de la Promenade 6, au second étage. 10254-1

**A vendre** une poussette à 4 roues, bien conservée, avec lugeons. — S'adresser rue de la Combe-Gruerin 13, au rez-de-chaussée. 10275-1

**Perdu** dans les rues de la ville, un billet de 100 fr. — Prière à la personne qui l'a trouvé de le rapporter, contre 5 fr. de récompense, chez MM. Eggimann & Beiner, rue de la Serre 61. 10626-3

**Perdu** samedi matin, depuis la rue du Parc 75 à la Grande Poste, un portemonnaie en cuir rouge, contenant une dizaine de francs. — Le rapporter, contre récompense, rue des Tourelles 43, au 1er étage. 10603-3

**Perdu** depuis le Magasin de musique Beck, jusqu'au Cercle du Sapin, un portemonnaie en nickel, contenant 55 fr. — Le rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 10550-2

**Perdu** une paire de lorgnons, avec étui portant le nom de « Kroug ». — Prière à la personne qui pourrait en donner des renseignements de s'adresser rue Fritz Courvoisier 31, au 1er étage, à droite. 10466-1

**Egaré** dans les rues de la ville, un paquet contenant un cahier bleu. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Concorde 5, au 1er étage, à droite. 10376-1

**La personne** qui, dimanche soir, a pris soin d'un parapluie-canne au Café Droz-Vincent, est priée de le rapporter au dit lieu. 10408-1

**Trouvé** un porte-monnaie. — Le réclamé mer contre frais d'insertion e-désignation, chez M. Gruet, rue de la Charrière 117. 10496-2

Madame Louise Burnier-Bobst et ses enfants, Monsieur et Madame Paul-Henri Burnier-Chédol et leur fils Henri, Madame et Monsieur Louis Küffer-Burnier, Mademoiselle Alice Burnier, Madame et Monsieur Romanet-Burnier et leurs enfants, à Paris, Monsieur et Madame Ernest Pellaton et leurs enfants, à St-Imier, Mademoiselle Cécile Pellaton, à Neuchâtel, Mademoiselle Ida Meyer, à Bienne, Monsieur et Madame Charles Perdrizat, à Colombier, Monsieur et Madame Henri Sudmann et leurs enfants, ainsi que les familles Burnier, à Sugiez et Payot-Bobst, à Paris, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

**Monsieur Paul BURNIER-BOBST** survenu vendredi, à 7 h. 45 du matin, dans sa 48me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 7 Juin 1907. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **dimanche 9 courant** à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Rocher 2. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 10544-1

Messieurs les membres du **Club du Rocher** sont informés du décès de Monsieur Paul BURNIER, leur regretté Président et priés d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu **Dimanche 9 courant**, à 1 heure après midi.

**Le Comité.**

Les membres honoraires, actifs et passifs, de la Société de chant **L'Orphéon**, sont priés d'assister au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, membre honoraire-fondateur de la Société. L'ensevelissement aura lieu **Dimanche 9 courant** à 1 heure après-midi.

Rendez-vous à midi trois quarts, au local. 10581-1

**Le Comité.**

MM. les membres de la **Société de Tir « Aux Armes de Guerre »**, sont priés d'assister **dimanche 9 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER père, leur collègue.

**Le Comité.**

MM. les membres de la **Société de secours mutuels de l'ORPHEON** sont priés d'assister **dimanche 9 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, leur regretté collègue.

**Le Comité.**

MM. les membres de la **Société philanthropique des Monteurs de boîtes**, sont priés d'assister **dimanche 9 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, leur collègue.

**Le Comité.**

Les membres de la **Prévoyante** sont priés d'assister **Dimanche 9 courant**, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, leur collègue.

**Le Comité.**

Messieurs les membres de la **Société fédérale de gymnastique L'ABEILLE** sont priés d'assister, **Dimanche 9 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, membre honoraire de la Société.

**Le Comité.**

Messieurs les membres de la **Société Fribourgeoise de Secours mutuels** sont priés d'assister **Dimanche 9 courant**, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul BURNIER, leur regretté collègue.

**Le Comité.**

*J'ai combattu le bon combat, j'ai acheté ma course, j'ai gardé la foi. Il Tim. 17, 7.*

Monsieur Paul Henzi, Madame et Monsieur de Grenier-Henzi, à Boulogne (France), Mademoiselle Louisa Henzi, Madame et Monsieur le pasteur Jules Henzi, à Viane (France), Monsieur Edouard Henzi, Madame et Monsieur Sandoz-Henzi, Madame et Monsieur Edmond Henzi et leurs enfants, Monsieur Ernest Evard, ainsi que les familles Favre et Ducommun, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-sœur, tante et parente

**Madame Evodie HENZI née Brandt** que Dieu a reprise à Lui samedi après midi, à l'âge de 76 ans.

La Chaix-de-Fonds, le 8 juin 1907. L'enterrement aura lieu **SANS SUITE, Mardi 11 courant**.

Domicile mortuaire, Concorde 7. La famille affligée ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 10625-3

Monsieur Paul Huguenin-Chopard, Madame veuve Ariste Chopard et sa famille, expriment leur plus sincère reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. 10576-1

L'Éternel l'avait donné, L'Éternel l'a repris, Que son saint nom soit béni. Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Georges Reuche, leur enfant et leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils, neveu, cousin et parent

**ROGER-ANDRÉ** que Dieu a rappelé à Lui samedi, à 11h. 1/2 du matin, à l'âge de 8 mois, après de longues souffrances.

La Chaix-de-Fonds, le 8 Juin 1907. L'enterrement aura lieu **SANS SUITE, Lundi 10 courant** à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire : rue Léopold Robert 76. La famille affligée ne reçoit pas. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Une urne funéraire sera placée devant le domicile mortuaire.

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 10624-1

Il est au Ciel et dans nos cœurs. Madame et Monsieur Jules-Henri Petit et familles font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté enfant

**HENRI-JEAN** que Dieu a rappelé à Lui Vendredi, à 9h. heures du soir, à l'âge de 3 mois, après une courte et cruelle maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 8 juin 1907. L'enterrement **SANS SUITE**, aura lieu **Lundi 10 courant**, à 1 heure après midi.

**Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 10575-1

# Récolte 1907

## La nouvelle Confiture de Fraises

### de Lenzbourg



est expédiée dès maintenant  
dans les emballages connus

Flacons et pots blancs de 1/2 kilo  
Seaux et marmites de 5, 10 et 25 kilos

**A avoir dans chaque bonne épicerie**

10365 L

**Sage-femme.** M<sup>me</sup> veuve BERDOZ, rue de Lausanne 4, GENEVE (face Gare). Pensionnaires, prix modérés. 20 ans de pratique, confort. Discrétion. Se charge des enfants. Reçoit tous les jours. Lx-760 15923-53\*

**Stores chinois.** Vient d'arriver une nouvelle collection d'échantillons. Stores bois tissés, très pratiques, solides, meilleur marché qu'en étoffe. C'est chez M. Emile PIROUÉ, rue du Temple Allemand 85, seul représentant de la maison. 7690-3

Deux jeunes gens Allemands désirent bonne pension dans une famille française de premier ordre. Offres avec conditions, sous chiffres C. M. 10460, au bureau de l'IMPARTIAL. 10460-2

Mme veuve FOURCADE  
**Sage-femme.** G 1150 Lx  
Quai des Bergues 23, GENEVE  
Maladies des femmes 9172-14  
Consultations. — Pensionnaires

**Termineur.** Horloger capable et sérieux, connaissant toutes les parties de la montre, cherche à entrer en relations avec maison sérieuse qui fournirait boîtes et mouvements en petites et grandes pièces ancre, genre soigné; livraison régulière. A défaut, s'engagerait pour la direction d'un atelier de terminages. 10425-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**VIN FIN NATUREL** 63 963-29  
les 216 litres  
P<sup>er</sup> rot. gare. Ech<sup>ange</sup> Grat<sup>uit</sup>  
CHOMONT, Villefranche-BEAUJOLAIS (Lyon)

**Demoiselle.** de toute moralité, dévouée, s'offrirait à apprendre un métier lucratif et pouvant se faire à la maison; paiement moyennant courte durée d'apprentissage. — S'adresser sous initiales J. D. 10304, au bureau de l'IMPARTIAL. 10304-1

**Dame** se recommande pour des tricoteuses à la main. — S'adr. rue Combe-Grueirin 83, au 2<sup>e</sup> étage à gauche. 10265-1  
A la même adresse, à vendre bon marché une cuisine Norvégienne, pratique pour sortie (pique-nique).

**Régleuse** Braguet, petites et grandes pièces après dorure, cherche place dans bon comptoir de la localité. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10320-1

**Démonteuse.** Une bonne démonteuse demande place de suite dans un bon comptoir ou fabrique. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10335-1

**Dame** se recommande pour des nettoya- ges et lavages. — S'adresser Joux-Perret 3, au rez-de-chaussée, à droite. A la même adresse, on demande du linge à laver à domicile. 10262-1

**Jeune dame** ayant déjà travaillé sur l'horlogerie, demande une petite partie à faire à domicile. 10261-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** On demande un jeune garçon libéré des écoles, comme apprenti tapissier. — S'adresser à la maison d'ameublements Jacques Meyer, rue Léopold-Robert 68. 10436-2

**Servante.** On demande jeune allemande pour aider au ménage. — S'adresser à M. Paul Linder, rue Numa Droz 23. 10445-2

**Apprentie repasseuse.** On demande de suite une apprentie repasseuse en linges. — S'adresser à Mme Crevoisier-Gentil, rue des Fleurs 16. 10462-2

**Domestique.** On cherche bon domestique, sachant bien traire et voiturier. Bons gages. 10438-5  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti boulanger.** On cherche de suite, dans une bonne Boulangerie-Pâtisserie, un jeune garçon pour apprendre le métier. Rétribution de suite. Pas de portage de pain. — S'adresser à M. Paul Linder, rue Numa Droz 23. 10444-2

**Jeune fille.** On demande pour Thounes une jeune fille de toute moralité, comme aide dans un ménage sans enfant. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages. Vie de famille assurée. — S'adresser à Mlle Alice Salz, Verger 390, Locle. 10487-2

**Servante.** On demande pour le 20 juin, une personne pour faire le ménage et sachant cuire. — S'adresser à M. J. Etienne, rue Jaquet-Droz 12, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 10472-2

**Servante.** On demande, pour dans la quinzième ou époque à convenir, une bonne fille si possible sachant cuire. — S'adresser rue de l'Est 18, au rez-de-chaussée. 10481-2

**Journalière.** On demande une personne honnête pour faire des journées. — S'adresser rue de la Balance n° 5, à la Boulangerie. 10455-3

**Jeune fille** de 15 à 17 ans serait occupée dans une bonne famille à Lucerne, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille, leçons. 7623-19\*  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Guillocheur.** On demande un guillocheur pour un coup de main. — S'adresser à l'atelier Cosandier & Robert, rue A.-M. Piaget 32. 10272-1

**Ellipses.** On demande une jeune fille ayant déjà travaillé aux ellipses, à défaut, une apprentie. Rétribution. — S'adresser rue du Doubs 115, au 3<sup>e</sup> étage, à droite. 10274-1

**Polisseuse.** On demande au Locle, une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes argent, régulière au travail. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10334-1

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes argent et une commissionnaire. S'adresser à Mlle Schindler, rue Numa-Droz 84 a. 10356-1

**Boulangier.** On demande de suite un bon ouvrier boulanger. — S'adresser à la Boulangerie Prêtre, rue du Grenier 8. 10284-1

**Tailleuses.** Ouvrières, assujetties et apprenties, sont demandées de suite. — S'adresser à Mme Ducommun, rue Numa Droz 98. 10421-1

**Couturières.** On demande de suite une ouvrière, à défaut, une assujettie couturière. — S'adresser rue Numa Droz 29, au rez-de-chaussée, à gauche. 10259-1

**Servante.** On demande pour ménage sans enfants une fille de toute moralité pour aider au ménage. Gages 30 fr. — S'adresser rue A.-M. Piaget 1. 10432-1

**Bonne française est cherchée, âgée de 40 à 45 ans, auprès de trois grands enfants.** 10310-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune garçon.** On cherche pour le 7 de cuisine fort et robuste; à défaut une jeune fille. Bons gages et bons traitements. — S'adresser Brasserie de la Métropole. 10300-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille, honnête et de confiance, pour faire les commissions et aider au ménage entre ses heures d'école. — S'adr. au Magasin de Modes, rue du Puits 1. 10323-1

**Porteur de pain.** On demande pour entrer de suite, un jeune garçon honnête, libéré des écoles, comme porteur de pain. 10301-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pour le 1<sup>er</sup> Juillet,**  
à louer deux chambres contiguës avec antichambre, au centre de la ville et des affaires, soit comme **Bureau**  
ou à des personnes de toute moralité et travaillant dehors.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10339-4\*

**Logement.** A remettre un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé rue Combe-Grueirin 11, au 1<sup>er</sup> étage. 10131-4\*

**Pour le 31 Octobre 1907,**  
à louer quelques beaux APPARTEMENTS, exposés au soleil. — S'adresser Gérance L. Pécaut-Michaud, rue Numa Droz 144. 5163-65\*

**Logement.** A louer de suite ou époque à convenir, un beau logement au 1<sup>er</sup> étage, bien exposé au soleil, de 2 chambres, cuisine, grand corridor avec alcôve éclairée et toutes dépendances, lessiverie. — S'adresser chez M. Benoit Walter, rue du Collège 50. 9595-8\*

**Appartement.** A louer, de suite ou pour époque à convenir, un bel appartement de 4 pièces, alcôve éclairée, cuisines et dépendances, avec galerie couverte, situé au 2<sup>e</sup> étage, rue de la Charrière 57. — S'adresser à la Boulangerie, même maison. 9407-9\*

**Local.** A louer, pour le 30 octobre 1907, un local avec remise, utilisé depuis nombre d'années comme atelier de ferblantier; conviendrait également pour un autre métier. — S'adresser rue du Collège 8, au 2<sup>e</sup> étage. 9401-9\*

**Logement de 2 pièces, est à louer pour tout de suite, au pignon, avec grande chambre à 2 fenêtres, non mansardée.** — S'adresser Gérance L. Pécaut-Michaud, rue Numa-Droz 144. 9014-14

**Appartement.** A louer pour le 31 octobre du Collège industriel, rue Numa Droz et dans une maison d'ordre, un appartement au 2<sup>e</sup> étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à Mme veuve Victor Brunner, rue Philippe-Henri Mathay 3, ou rue Léopold Robert 55, à la fonderie. 7812-18\*

**Logement.** A louer pour le 31 octobre, beau logement moderne de trois pièces. — S'adresser rue du Rocher 20, au 2<sup>e</sup> étage. 8203-16\*

**Logement.** A louer un superbe logement de 3 ou 4 belles pièces, en plein soleil, situation exceptionnelle, avec vue étendue, sur tout le village. Eventuellement une chambre non meublée, complètement indépendante. — S'adresser chez M. Natemann, rue des Tillouls 7, près le Bois du Petit Château. 10115-1

**Appartement.** Pour cas imprévu à louer de suite, logement de 3 pièces; corridor fermé. — S'adresser rue de l'Industrie 16, au magasin. 10295-1

**Chambre.** A louer de suite, belle chambre meublée à monsieur de moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple Allemand 105, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 10255-1

**Appartements.** A louer pour le 1<sup>er</sup> Juillet, 2 appartements de 2 chambres, exposés au soleil. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au 1<sup>er</sup> étage. 10291-1

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée ou non, indépendante. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 8, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 10343-1

**Chambre.** A louer, de suite ou époque à convenir, une grande chambre non meublée avec balcon au soleil, au besoin on donnerait une petite pièce pour cuisiner, maison d'ordre. — S'adr. rue des Fleurs 34, au rez-de-chaussée, à droite. 10253-1

**Chambre.** A louer une chambre non meublée, indépendante et au soleil; 10 fr. par mois. 10266-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer de suite belle chambre meublée, située dans le quartier des Fabriques. — S'adresser rue du Doubs 167, au 4<sup>e</sup> étage. 10269-1

**A vendre** des lits riches et ordinaires, commodes, lavabos, canapés, divans, buffet vitré, armoire à glace, secrétaires avec et sans fronton, bureaux à 2 et 3 corps, bureau genre américain et bureau de dame, buffet de service, tables rondes ovales et carrées, tables à coulisses, tables de nuit, chaise percée, chaises en tous genres, fauteuil de bureau, 1 machine à régler avec outils et établi, glaces et portraits, 1 potager avec barre jaune et beaucoup d'autres objets d'occasion. Achat, vente et échange. — S'adresser à M. S. PICARD, rue de l'Industrie 22. 10283-4

**A vendre** un lustre combiné pour le gaz et l'électricité, entièrement neuf. Occasion! — Ecrire, sous chiffres A. Z. 10473, au bureau de l'IMPARTIAL. 10473-2

**A VENDRE BELLE MAISON MODERNE,** située dans le haut de la ville. Occasion avantageuse. Ecrire sous chiffres S. B. L. 3785, à l'IMPARTIAL. 3785-22

**Vache** à vendre, bonne laitière, prête au veau. — S'adresser parents primés, son fils 2 ans arrêté et rapport parfaits. — S'adresser à M. P. Grosjean-Redard, rue du Chasseron 45. 10476-2

**A vendre** une poussette à 3 roues, en bon état. Prix bas. — S'adr. rue du Pont 19, au 1<sup>er</sup> étage à droite. 10185-2

**A vendre** une chienne Pointers, 7 ans, parfaite chasse et arrêt. Pédigree, ses chiots, nés le 10 mai, issus de parents primés, son fils 2 ans arrêté et rapport parfaits. — S'adresser à M. P. Grosjean-Redard, rue du Chasseron 45. 10476-2

**A vendre** à un prix très avantageux, une couveuse, provenant de la Tombola d'Ornithologie. — S'adresser rue de l'Industrie 26, au 2<sup>e</sup> étage, à droite, après 7 heures du soir. 10469-3

**A vendre** 3 jolies chevrettes, ainsi que des jeunes lapins argentés et autres. — S'adresser « Villa Aurore », en dessous du Chalet de la Combe-Grueirin (Eplatures), 10451-2  
A la même adresse, CHAUD-LAIT de chèvre matin et soir.



**GRAND CONCERT**  
Jeudi, Samedi et Dimanche  
Débuts de  
**F. Saah**  
le désopilant Comique dans ses transformations et Monologues.  
DIMANCHE  
CONCERTS APÉRITIF ET MATINÉE  
— ENTRÉE LIBRE — 5-59



**RESTAURANT SANTSCHI**  
Grandes-Crosettes.

Dimanche 9 Juin 1907  
dès 9 heures après midi  
**! Soirée Familiale !**  
10521-1 Se recommande, Le Tenancier.

**CAFÉ G. KREBS-PERRET**  
Rue Fritz-Courvoisier 41.

Dimanche 9, Lundi 10 et Mardi 11,  
**Grande Répartition**  
Jeu de boules neuf.  
10802-1 Se recommande.

**Café-Brasserie A. ROBERT (PINSON)**  
14, rue du Collège 14.  
**MOUSSERONS**  
à discrétion.  
10593-1 Se recommande.

**Hôtel du Lion d'Or**  
SAMEDI, dès 7 1/2 h. du soir  
**TRIPES à la mode de Caen**  
**Poissons Frits**  
Civet de Lièvre et Chevreuil.  
**Pigeons - Poulets**  
**PIEDS de PORC**  
Cuisine Française. VINS de choix.  
Bonnes consommations.  
Salles pour familles et sociétés.  
Se recommande, Mme veuve S. Tréand  
On demande quelques bons pensionnaires.  
6385-3

**RESTAURANT Brasserie des Voyageurs**  
Rue Léopold Robert 86.

Tous les Dimanches soir,  
dès 7 1/2 heures 9974-2\*  
**TRIPES**  
Salles pour Familles et Comités.  
Se recommande, Fritz Moser.  
— TÉLÉPHONE —

**HOTEL DE LA BALANCE**  
Tous les SAMEDIS soir  
dès 7 1/2 heures,  
**TRIPES**  
9972-4\* Se recommande, Jean Knutti.

**Café Prêtre**  
8, Rue du Grenier 8. 13178-7  
Tous les DIMANCHES  
dès 7 1/2 h. du soir,  
**TRIPES**  
Salle pour familles.  
Se recommande, Téléphone 844.

**ATTENTION**  
QUI prendrait en pension une petite fille, ou bien l'adopterait, 10503-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**RESTAURANT DU STAND DES ARMES-REUNIES**

Dimanche 9 Juin 1907  
à 2 1/2 heures après midi

**Grande Kermesse**  
organisée par la

Musique ouvrière **La Persévérante**  
Jeux divers. — Roue aux millions. — Belle-mère. — Danse dans la grande salle, etc., etc.  
Dès 11 h. du matin, RÉPARTITION au jeu de boules

Le soir à 8 1/2 h.  
**Grand Concert**  
donné par la Musique **La Persévérante**  
avec le gracieux concours de la Société de chant **Grütli Männerchor**

Entrée 50 cent.  
donnant droit à un billet de Tombola.

Après le Concert :  
**SOIRÉE FAMILIÈRE**  
Aucune introduction ne sera admise après 11 heures du soir (PRIVÉ.) 10568-1  
En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans les salles.

**Jardin de Bel-Air**

Dimanche 9 juin 1907, à 2 1/2 h. après-midi 10578-1

**GRAND CONCERT**  
donné par la

**Philharmonique Italienne**  
sous la direction de M. le professeur A. DINI  
Entrée libre. Entrée libre.

**Serre 35<sup>a</sup> - Cercle Ouvrier - Serre 35<sup>a</sup>**  
Dimanche 9 Juin 1907  
dès 8 1/2 heures du soir

**Grande Soirée Familiale**  
en faveur des  
**Grévistes Mécaniciens et Serruriers**  
Tirage de la Tombola Intime.

ENTRÉE LIBRE ENTRÉE LIBRE  
**Danse Tanz Danse**  
Invitation cordiale à tous ! 10518-1

**Restaurant L. HAMM, sur la Charrière**  
Dimanche 9 Juin 1907

**Grande Fête champêtre**  
organisée par la

**Société de Musique L'AVENIR**  
Programme nouveau. Direction : M. J. IMHOFF Programme nouveau.  
Dès 2 heures de l'après-midi

**Grand Concert**  
Répartition aux pains de sucre. — Jeux nouveaux.

**DANSE** dans la Grande Salle  
Consommation de 1er choix. Bière en chopes.  
10578-1 Se recommande.

**Restaurant des Rochettes**  
près La Chaux-de-Fonds

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances et au public en général, que je suis devenu acquéreur du  
**Restaurant bien connu des Rochettes**  
Ma cave sera toujours assortie de vins de première qualité et des meilleures marques. 10458-3  
Par un service absolument soigné, j'espère satisfaire tous ceux qui voudront bien m'honorer de leur présence.  
**O. ZEHR-CATTIN.**  
Bière en bouteilles de la Brasserie Ulrich frères.

**La COLLE liquide Le Pago** sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.  
PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

**Réunions Religieuses**

Les **Lundi 10 Juin**, à 8 1/2 heures du soir, à l'ORATOIRE, rue de la Promenade 19  
et **Mardi 11 Juin**, à la même heure, à la CHAPELLE MÉTHODISTE.  
Sujet: **Le Réveil au Pays de Galles.**

Invitation cordiale à tous.

10604-1

**Fédération des Ouvriers Horlogers**

Section des Régleurs, Régleuses et Coupeurs de balanciers

Les ouvriers et ouvrières travaillant sur la partie du réglage, qui n'ont pas encore adhéré au Syndicat en formation, sont rendus attentifs que le dernier délai d'inscription a été définitivement fixé au **15 Juin 1907.**

A partir de cette date, les récalcitrants auront à payer une forte mise d'entrée et la Fédération des Ouvriers horlogers prendra des mesures à leur égard.

10570-3

La Commission.

**Grande Tombola**

de la 10568-1<sup>e</sup>

Musique ouvrière **LA PERSÉVÉRANTE**  
Tirage en Juillet

1er Lot	1 chambre à coucher	fr. 1000
2me »	1 aménagement de salon	» 650
3me »	1 bicyclette	» 350
4me »	1 secrétaire	» 250
5me »	1 régulateur (sonnerie cathédrale)	» 150
dernier »	1 diner	» 100

Billets dans les principaux établissements de la ville

**Médecin-Oculiste D'BOREL**

reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du Granier 7, maison Nüssli (entrée par derrière), le **Mardi**, de 9 1/2 heures du matin à 8 heures de l'après-midi, à Neuchâtel, rue du Musée 2, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf **Mardi** et **Dimanche.** 9902-51

**Commerce de Pianos**

prospère à remettre pour cause imprévue. — Adresser les offres, avec références, sous chiffres T. P. 10588, au bureau de l'IMPARTIAL. 10588-3

**La Société des Etablissements Frainier**

à MORTEAU (Doubs), demande pour entrer tout de suite, deux **bonnes finisseuses** pour boîtes de montres argent. — Travail suivi, bien rétribué. H-5258-G 10381-2

**BOULANGERIE**

A vendre pour cause de santé, au centre du LOGLE, une maison bien entretenue de bon rapport, avec bonne boulangerie bien achalandée, de suite ou époque à convenir. — S'adresser aux initiales G. D. 10586, au Bureau de l'Impartial. 10586-3

**Boucherie à louer.**

Pour le 31 Octobre prochain, à louer une magnifique boucherie avec logement, située dans le plus beau quartier de la ville. 10390-5  
S'adresser à M. G. Leuba, rue du Parc 52, au 8me étage.

**Finissages**

On demande des finissages de boîtes argent, métal et acier, travail prompt et soigné. — S'adresser à Mme Laura Déna-riax, Les Esserts (Noirmont). 10582-3

**Jeune homme**

On cherche pour entrer de suite un jeune homme de 14 à 17 ans pour aider à la maison et aux travaux de la campagne. — S'adresser à M. Fritz Köhli, à Werdthof près Aarberg. 10580-3

**La WANZOLIN**

tue radicalement et sous garantie toutes les **PUNAISES** avec leurs couvées. Discretion 20 ans de succès.  
Bouteille à fr. 1.20; 2.—; 3.—; 1 litre fr. 5.—  
av. seringue convan. 50 c. en plus.  
Helschmann, pharmacien, G-1018 Nâfels. 9238-27

**Brasserie de la Boule d'Or**

Tous les **SAMEDIS** soir, à 10 heures,  
**Sèches chaudes**  
LUNDIS matin.  
Excellent **GATEAU** au FROMAGE  
REPAS sur commande.  
**FONDUES** renommées  
**BILLARD**  
5123-12\* Se recommande, Hans Ambühl.  
— TÉLÉPHONE —

**Immeuble à vendre**

A vendre, au centre de la ville, un immeuble; conviendrait tout spécialement pour industriel ou commerçant. Facilités de paiement. 9719-9  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Rue du Progrès**

Petits immeubles de rapport à la rue du Progrès sont à vendre à des conditions avantageuses. Transformations éventuelles au gré de l'acquéreur. Facilités de paiement. — S'adresser à MM. Reutter & Cie, banquiers, rue Léopold Robert 10. H 4938 C 9387-3

**Lampes électriques**

**Statues - Vases**

**Jardinières**

**COUPES ET GOBELETS**

pour Sociétés 4514-15<sup>e</sup>  
**BIJOUTERIE-ORFÈVRE**  
**RICHARD - BARBEZAT**  
33, RUE LÉOPOLD ROBERT, 33

**Molletes**

On achèterait d'occasion quelques molletes pour machine à graver, tous genres. — Offres avec prix sous H. 1645 P. à Haasenstein & Vogler, Porrentruy. 10505-9

**ATELIER DE TOURNEUR SUR BOIS Philippe METZGER**  
Rue Gibraltar, 5

Travail soigné pour l'ébénisterie, menuiserie, etc., petits meubles. — Spécialité de chaises à vis. Travail garanti. Réparations en tous genres  
**PRIX MODÉRÉS** 8378-14